

a&t

Dossier  
Densification



GLOBAL ARCHITECTE

## L'ensemble de vos responsabilités couvertes en un seul et unique contrat

Architectes, sécurisez votre activité et l'ensemble de vos missions

Toutes nos solutions d'assurance sur [www.auxiliaire.fr](http://www.auxiliaire.fr)



rubner.com/construction-bois

Better with wood



Pôle de l'entrepreneuriat du Pays de Gex agglo, architecte AJEANCE, @Sandrine Riviere



@Sandrine Riviere

Construire un  
monde plus  
vert - en bois.

Contactez-nous :  
direction.france@rubner.com  
+33 (0)4 72 79 06 30

**RUBNER**

Depuis  
1978



*Un service intégral*

**SEMA**

**FROID - CUISSON - LAVERIE**

**EUROCHEF**

1715 Route du Dauphiné - 26600 La Roche de Glun

04 75 07 16 60 - [sema@semacuisinepro.fr](mailto:sema@semacuisinepro.fr)

# L'ÉCLAIRAGE, UNE EXTENSION DE LA PENSÉE ARCHITECTURALE

**La lumière est un matériau** immatériel qui façonne les espaces et les expériences. Si les architectes conçoivent les volumes, les textures et les flux de circulation, c'est cet élément invisible qui donne vie à leurs créations.

Spécialiste en scénographie lumineuse, **Kollectors** travaille aux côtés des architectes pour transformer ces visions en expériences uniques. "La lumière ne se contente pas d'accompagner l'architecture, elle en amplifie le sens", explique Thierry Peyraud, fondateur et dirigeant de l'agence.

## De la mise en scène des espaces à leur perception

Qu'il s'agisse de sublimer les espaces communs du Hilton Garden Inn de Marseille avec l'agence MOHA ou de prolonger la fluidité entre intérieur et extérieur dans une villa contemporaine imaginée par Loïc Gallo à Bordeaux, chaque projet révèle comment un **éclairage pensé sur-mesure** enrichit les lieux. Dans ces réalisations, la lumière dialogue avec les matières et les volumes pour offrir une **expérience sensorielle complète**.

## De l'intention architecturale à la scénographie lumineuse

Une scénographie réussie interprète les intentions architecturales avec précision. Dans les jardins du Château de la Cordelière à Troyes (2025), des mises en lumière évolutives magnifient les **volumes naturels** et les **lignes patrimoniales**. Sur les plateaux



de bureaux de Samsung à Casablanca, des solutions modulables traduisent une tendance forte : l'adaptabilité, associant innovation technologique et esthétique.

## Collaboration et technologies intelligentes

Dès les premiers croquis, une **collaboration étroite** entre architectes et spécialistes de l'éclairage, appuyée par des études photométriques, garantit une approche intégrée. Les systèmes intelligents actuels permettent une gestion précise des ambiances tout en optimisant l'efficacité énergétique, contribuant à une lecture naturelle des lieux.

## Une vision partagée au service du projet

De sites patrimoniaux aux espaces de travail, la lumière magnifie les textures, accompagne les usagers et dépasse la simple fonctionnalité. Ce dialogue constant entre architecture et conception lumineuse élève chaque projet en une expérience immersive, où chaque détail trouve son équilibre dans un jeu subtil de clarté et d'ombres, véritable langage de l'architecture contemporaine.



EN TANT QU'ARCHITECTE, EXPLOREZ AVEC KOLLECTORS DE NOUVELLES FAÇONS D'ENRICHIR VOS PROJETS.

### KOLLECTORS

5 RUE DU HELDER

75009 PARIS

TÉLÉPHONE : +33 (0)1 53 24 53 41

EMAIL : CONTACT@KOLLECTORS.EU

HTTPS://KOLLECTORS.EU/

INSTAGRAM : @KOLLECTORS.EU

# CHELSON : L'ÉCLAIRAGE DE PRESTIGE ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Référence discrète mais incontournable, **Chelsom** s'impose depuis bientôt huit décennies comme une **figure d'excellence dans l'éclairage haut de gamme**. Pionnière dans l'hôtellerie de luxe, la marque britannique a accompagné des enseignes prestigieuses telles que Hilton et Marriott, apportant son expertise unique à des espaces où la lumière devient un élément central du design. Spécialiste des projets sur-mesure, Chelsom propose une **gamme complète de luminaires** – liseuses, lampes de chevet, luminaires sur pied, appliques murales – qui s'harmonisent parfaitement avec les intérieurs raffinés, qu'ils soient classiques ou contemporains.

L'artisanat est au cœur de l'identité de Chelsom. En collaborant avec des maîtres verriers italiens et anglais, la marque sublime des matériaux nobles tels que le verre soufflé et les métaux finement travaillés pour concevoir des pièces d'exception. Ces **créations artisanales** sont enrichies par des **innovations technologiques**, comme des solutions LED discrètes ou des interrupteurs tactiles, qui répondent aux exigences esthétiques et techniques des architectes et designers.

Au-delà des salons et suites de grands hôtels, Chelsom s'adresse également à l'habitat haut de gamme, où son chic typiquement anglais, feutré et intemporel, trouve

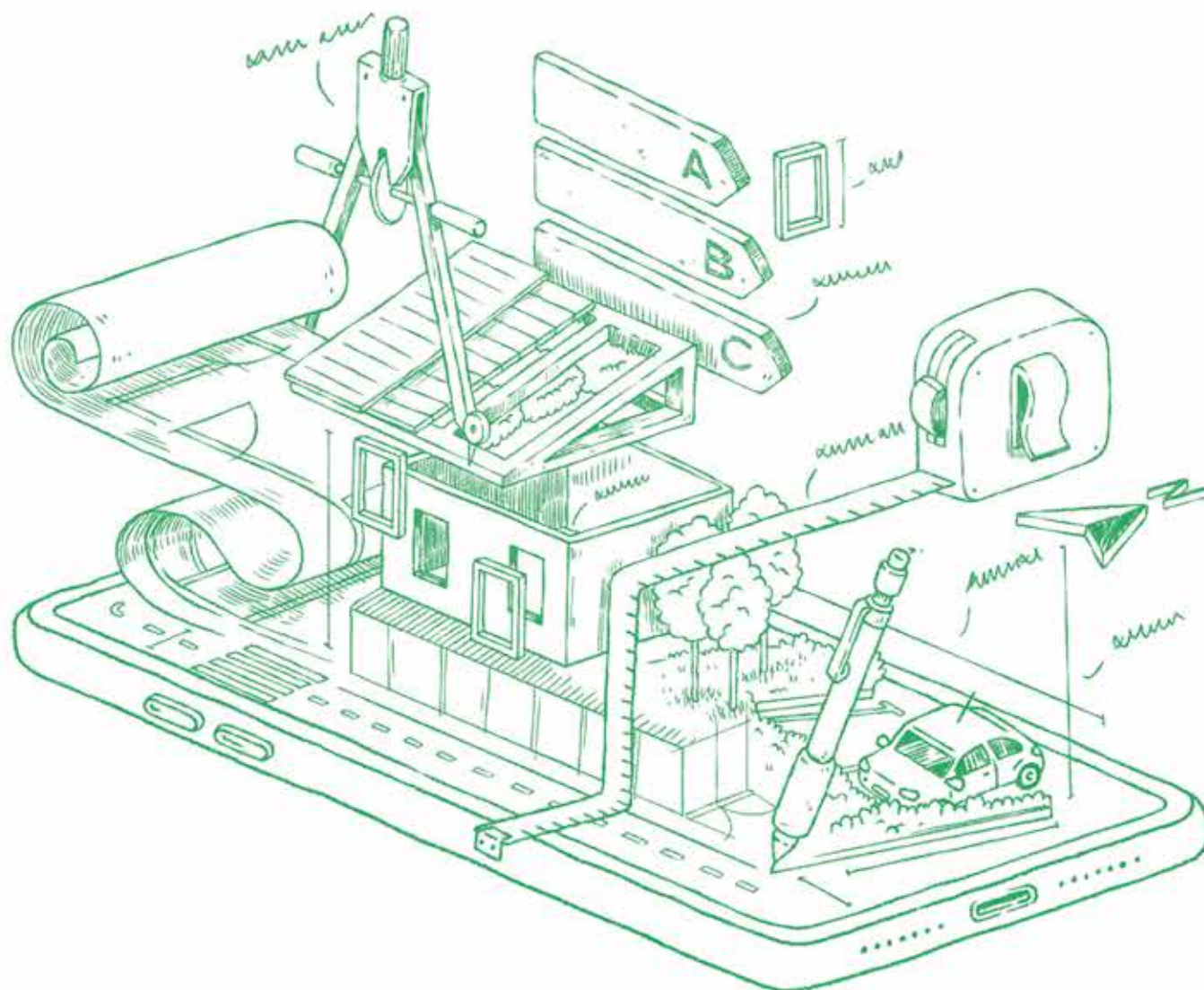
naturellement sa place. Ses appliques murales raffinées, ses lampadaires sculpturaux ou ses luminaires de salle de bain allient élégance et durabilité.

Chelsom va au-delà de la simple fonction d'éclairage en insufflant une dimension artistique et fonctionnelle à chaque espace. Fidèle à ses racines artisanales tout en innovant sans cesse, la marque redéfinit les standards de l'éclairage haut de gamme, mariant tradition et modernité pour sublimer les plus beaux projets.

Informations et catalogue : <https://www.chelsom.co.uk/>



# NOUVEAU ! LA BOÎTE À OUTILS PERMIS DE CONSTRUIRE



**LA COLLECTION DES BOÎTES À OUTILS MAF S'AGRANDIT AVEC UNE NOUVELLE ÉDITION DÉDIÉE AUX PERMIS DE CONSTRUIRE. DÉCOUVREZ CHAQUE ÉTAPE CLÉ DE LA VIE D'UNE AUTORISATION D'URBANISME.**

15 chapitres inédits et exclusifs pour tout comprendre sur les règles d'urbanisme, maîtriser l'ensemble des procédures d'autorisation et acquérir les bonnes pratiques pour vous prémunir ainsi d'actions en responsabilité.

Un service 100% digitalisé, accessible exclusivement depuis l'espace adhérent, offrant une interface et des contenus qui optimisent l'expérience utilisateur. Vous y trouverez des infographies, des recommandations, des mises à jour régulières pour faire de cette nouvelle boîte à outils, un véritable outil du quotidien.

Découvrez tout ce que la MAF peut faire pour vous sur [www.maf.fr](http://www.maf.fr)

**LA BOÎTE  
À OUTILS  
PERMIS DE  
CONSTRUIRE**

**MAF** | Mutuelle  
des Architectes  
Français  
Assurances  
VOUS AVEZ L'AUDACE. NOUS AVONS L'ASSURANCE.



## L'architecte, un allié stratégique des territoires

Dans le contexte de la loi Climat et résilience et de la mise en œuvre par les communes du dispositif ZAN, les territoires se doivent de poursuivre leur développement de manière maîtrisée et novatrice. Ces enjeux nécessitent une reconfiguration des espaces, rendant la densification urbaine comme une solution incontournable pour les collectivités. Mais densifier ne doit pas se résumer à juxtaposer des constructions ; il s'agit d'un acte réfléchi, qui demande expertise, vision et dialogue. C'est dans cette perspective que l'architecte devient un partenaire clé pour les maires, apportant des solutions innovantes, durables et harmonieuses.

### Transformer sans dénaturer : une expertise au service du cadre de vie

L'architecte se distingue par sa capacité à conjuguer densité et respect de l'identité locale. Fort de sa maîtrise des réglementations et d'une compréhension fine des territoires, il accompagne les élus dans des projets valorisant le patrimoine tout en répondant aux exigences contemporaines. Ses propositions intègrent des espaces publics repensés, des infrastructures adaptées et une esthétique qui dialogue avec le paysage environnant, tout en favorisant la préservation de la biodiversité.

### Innover pour une densification durable

Face aux défis environnementaux, l'architecte joue un rôle de catalyseur pour intégrer des réponses écoresponsables : matériaux durables, toitures végétalisées, gestion des eaux pluviales et optimisation énergétique. Ces innovations contribuent à réduire l'empreinte écologique des projets et renforcent l'attractivité des communes.

### Une concertation apaisée grâce au dialogue

La densification, souvent perçue comme une contrainte, peut susciter des réticences. L'architecte devient alors un médiateur, expliquant les choix et rassurant les parties prenantes sur les bénéfices à long terme des transformations. Ce rôle de facilitateur ancre les projets dans une dynamique d'acceptation collective.

En définitive, densifier avec un architecte, c'est faire le choix d'un urbanisme ambitieux, équilibré et en accord avec les aspirations locales. Pour les maires, c'est une formidable opportunité pour transformer leur commune en un territoire où densité s'associe à qualité de vie et harmonie urbaine. Une vision où architecture et territoire se conjuguent au futur.

### Isabelle DIEU,

Présidente de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes

**ORDRE  
DES  
ARCHITECTES**



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## 6 PROFESSION ARCHITECTE

Mais que fait l'Ordre ?

Quelle autorisation pour mon projet ?

Transmettre son agence d'architecture

Portraits d'architectes honoraires : Anne Montrieu & Thierry Chenal

## 17 ACTUS

Maison des Associations de Nievroz (01) – MA Architectures

Piscine municipale de Nérès-les-Bains (03) – Studio Architecture Samba

Réhabilitation d'un buron à Fontanges (15) – Atelier Camino

Malterie de la distillerie de whisky Domaine des Hautes Glaces à Cornillon-en-Trièves (38) – B.A.ba architecture

Groupe Scolaire à Saint Théoffrey & Cholonge (38) – STUDIO90

Restructuration du campus Tréfilerie de l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne (42) – Gautier Conquet

Équipement sportif et préau pour l'école Jean de La Fontaine à Yssingeaux (43) – Yan Olivares architecture

KAP Learning Centre à Clermont-Ferrand (63) – Espagno Milani architectes et BaaG architectes associés

Belvédère à Tupin-et-Semons (69) – Collection Architectes

Pôle Santé à la Confluence (69) – Atelier Vera & Associés Architectes

Construction d'un restaurant scolaire et pôle périscolaire à Allonzier-la-Caille (74) – Atelier Catherine Boidevaix

Création de 12 habitations légères de loisirs en structure bois à Thonon-les-Bains (74) – Charlotte Salas

## 35 DOSSIER

Ce dossier abordera les différents leviers utilisés pour densifier les villes et les villages. Requalification, réhabilitation, extension, surélévation ou encore multiplication des usages, par des projets concrets, architectes et maîtrise d'ouvrage ont trouvé des solutions qui contribuent à un urbanisme plus dense.

## 46 MUTATIONS

Rénovation de l'îlot Loubet à Saint-Etienne (42) – Tectoniques architectes et ingénieurs et Dominique Vigier & Philippe Drevet architectes

## 49 CULTURE ARCHI

Livre, film, exposition : découvrez les coups de cœur de la rédaction !

## ARCHITECTURES & TERRITOIRES

ÉDITION: Conseil régional de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes – 7, rue Duhamel – 69002 Lyon – Tél. 0478290926 – revue@cro-ara.org

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION: Isabelle Dieu RÉDACTRICE EN CHEF: Joëlle Lechuga COMITÉ DE RÉDACTION: Géraldine Baud, Sarah Bigot, Vincent Brugerolles, Florence Delomier-Rollin, Guillaume Laval, Anne Montrieu, Stéphanie Perrin-Chanel et Damien Plessis. RÉDACTION: Nicolas Pissis (NP), Anne Rolland (AR)

RÉGIE PUBLICITAIRE: France Edition Multimédia – Françoise Romeu – 04 49 24 01 74 – fromeu@francedit.com CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION:

Oxygène – contact@oxygene-graphisme.com IMPRESSION: dans le Puy-de-Dôme chez Decombat PHOTO DE COUVERTURE: Pôle Santé à la Confluence, Atelier Vera & Associés Architectes / © Vladimir de Mollerat du Jeu – Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2025 – ISSN : 3003-1109

Les temps forts de l'Ordre régional

# Mais que fait l'Ordre ?



5 et 6 juin

## Architect@work Lyon

Isabelle Dieu a participé à la remise du Prix régional de la Construction bois 2024 aux côtés d'Émeline Baume, Michel Cochet, Marinette Feuillade, Philippe Meunier et Raphaël Michaud.



2 juillet

## CROA'péro au Puy-en-Velay

De nombreux architectes et agents de services instructeurs de la Haute-Loire se sont réunis au sein du CAUE 43 pour échanger sur les problématiques de chacun.



17 septembre

## EnerJ Meeting Lyon

Isabelle Dieu était le grand témoin de la plénière « Bas carbone, low-tech, réversibilité, circularité et biosourcés ». Notre présidente a rappelé les solutions portées par le plaidoyer de l'Ordre des architectes.



25 septembre

## Anniversaire de la charte de la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale de la Ville de Lyon

Nos conseillères Véronique Baille, Géraldine Baud et Sarah Bigot étaient présentes pour célébrer le troisième anniversaire de cette charte dont l'Ordre régional est signataire.



26 septembre

## « Réinventer l'image de la ville par l'architecture » à la Cité du Design de Saint-Étienne

Dans le cadre des rencontres Architectures et Territoires, cet après-midi d'échanges entre élus locaux, architectes et experts a permis de présenter des projets emblématiques et des bonnes pratiques pour faire de l'architecture un levier d'attractivité du territoire et d'identité locale. Nous remercions l'ensemble des intervenants, en particulier Agnès Audibert, Emmanuel Combarel, Géraldine Dabrigéon, Théo Flamand, Robert Karulak, Gaël Perdriau, Dominique Vigier et Laure Villedieu.



3 octobre

## « Devenir des stations de ski, JO d'hiver 2030 » au siège de Grenoble Alpes Métropole

2<sup>e</sup> rencontre régionale qui a débuté par les interventions de Brigitte Destanne de Bernis, Mathieu Millet et Gilles Novarina sur l'héritage des Jeux olympiques. Une table ronde sur les JO 2030 et ses multiples enjeux a ensuite permis de croiser les visions parfois antinomiques de Gilles Marty, Florence Masnada et Philippe Matheron.







© CROA ARA

**4 octobre**

**Conférence 11/13 à Lyon : Innovation low-tech dans l'Habitat. Faire mieux avec moins**



© Sylvain Jouve

**10 octobre**

**« Recréer du lien entre ville et nature par l'architecture », l'Embarcadère à Lyon**

Une balade des bords de Saône commentée par la Ligue de protection des oiseaux (LPO) a précédé une table ronde sur la place du vivant dans la ville. Christian Charignon, Maëva Felten, Sylvain Godinot et Christophe Millet ont participé à des échanges passionnants sur la nécessité d'intégrer le vivant, animaux et végétaux, dans les espaces urbains ; de l'importance et l'urgence de la sauvegarde de la biodiversité, de la protection des espèces. Des sujets où la diversité des regards et des expertises étaient nécessaires pour aborder ces enjeux complexes.



© CROA ARA

**7 novembre**

**42 ans de Fibois 42 !**



© CAPEB AURA

**25 octobre**

**Cérémonie des Trophées des artisans du patrimoine et de l'environnement de la CAPEB**



© CROA ARA

**10 octobre**

**Prix de la jeune architecture de la ville de Lyon**



© Claire Jalliard

**19 au 21 novembre**

**Salon des maires de Paris**

**6 décembre**

**Conférence 11/13 à Lyon : Les comités de règlement amiable des différends relatifs à l'exécution des marchés publics**

**2 décembre**

**Séance officielle du Conseil et échanges avec les architectes et partenaires à Clermont-Ferrand**

**ARCHITECTURE ET TERRITOIRES**  
RENCONTRES POUR DES TERRITOIRES VIVANTS

**Les Rencontres**

**Architectures & Territoires**

Cycle de réflexion et de débats initié par l'Ordre des architectes, les Rencontres « Architectures et Territoires » se sont déroulées du 5 septembre au 25 octobre en France hexagonale et en Outre-mer. Rassemblant acteurs locaux et architectes, elles avaient pour ambition des réponses architecturales aux questions sociétales et écologiques des territoires.



Nos actualités

Toutes nos actions





**SMA**  
BTP



Centre-Est

## **Des solutions d'assurance pour les architectes : SMABTP Lyon**

Proximité et expertise du 1<sup>er</sup> assureur  
de la construction.

Vos interlocuteurs dédiés spécialisés Architecture et Maîtrise d'œuvre :

Pour les départements du Rhône,  
de la Loire et de la Saône-et-Loire.

**Xavier ROLLIN**

Tél.: 06 73 77 26 60

Email : xavier\_rollin@smabtp.fr

Pour les départements des 2 Savoies,  
de l'Isère, de l'Ain et du Jura.

**Saran MAGUE**

Tél. : 06 60 35 68 90

Email : saran\_mague@smabtp.fr

**VOTRE ASSUREUR PARTENAIRE | [www.smabtp.fr](http://www.smabtp.fr)**

SMABTP, société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 764 - 8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS Cedex 15

# Quelle autorisation pour mon projet ?

La question de l'autorisation adéquate à obtenir pour un projet architectural reste un sujet épineux en dépit de son apparente simplicité, en témoigne le nombre d'articles du Code de l'urbanisme qui permettent de répondre à cette question.

La réponse est essentielle pour les maîtres d'ouvrage qui, en qualité de pétitionnaires, sont les bénéficiaires directs de la décision administrative autorisant les travaux, mais également pour les architectes qui, dès lors qu'ils interviennent sur l'aspect esthétique du bâti, y sont systématiquement confrontés. En ce sens, un effort de simplification est nécessaire pour résumer le contenu des nombreux articles qui traitent des situations les plus courantes.

Alors DP ou PC ? Le choix entre une déclaration préalable et un permis de construire dépend de la nature construction ou travaux sur existant.

## Construction nouvelle (autre qu'agricole)

### Déclaration Préalable<sup>1</sup> (DP) :

- Les constructions d'une surface  $\leq 20 \text{ m}^2$  (Emprise au Sol : ES ou Surface De Plancher : SDP). **ET** la hauteur de l'ouvrage  $\leq 12 \text{ m}$ .
- Les constructions d'une surface (ES ou SDP)  $\leq 5 \text{ m}^2$  **ET** la hauteur de l'ouvrage  $> 12 \text{ m}$ .

**Permis de Construire (PC)** est requis pour les projets plus importants :

- Constructions de plus de  $20 \text{ m}^2$  (Emprise au Sol : ES ou Surface De Plancher : SDP).
- Projets ayant un impact important sur l'environnement urbain (ex. : constructions destinées à accueillir du public).

## Piscine

### Déclaration préalable (DP) :

- Les bassins d'une superficie comprise entre  $\geq 10 \text{ m}^2$  et  $\leq 100 \text{ m}^2$ . **ET** qui ne sont pas couvertes ou dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur  $< 1,80 \text{ m}$ .

### Permis de Construire (PC) :

- Les bassins d'une superficie  $\geq 100 \text{ m}^2$  **OU** sans condition de superficie, si la couverture dépasse  $1,80 \text{ m}$  de hauteur.

<sup>1</sup> Article R.421-9 à R.421-12 du Code de l'urbanisme - précise les travaux et constructions de faible importance qui nécessitent une déclaration préalable.

## Rénovation / Agrandissement

Les travaux de rénovation ou d'agrandissement sont également soumis à des formalités spécifiques, en fonction de la nature des modifications et de la surface des nouvelles constructions.

### Déclaration Préalable (DP) :

- Extensions de bâtiment existant entre  $5$  et  $20 \text{ m}^2$  (ou jusqu'à  $40 \text{ m}^2$  en zone PLU).
- Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment (ex. : ravalement de façade, modification des fenêtres).
- Changements de destination sans modification structurelle.

### Permis de Construire (PC) :

- Extensions de plus de  $20 \text{ m}^2$  (ou  $40 \text{ m}^2$  en zone PLU).
- Travaux impliquant un changement de destination avec modification de structure (ex. : transformation d'un local commercial en habitation).

### Architecte requis ?

Pour les particuliers, l'intervention d'un architecte est obligatoire dès que les travaux créent une surface de plancher totale supérieure à  $150 \text{ m}^2$ . Pour les personnes morales et pour les bâtiments classés ou inscrits au titre des monuments historiques, un architecte est requis, quel que soit le projet.

Type de Projet	Surface / Type de Travaux	Autorisation	Architecte obligatoire ?
Construction nouvelle (autre qu'agricole)	$\leq 20 \text{ m}^2$ ET hauteur $\leq 12 \text{ m}$	DP	Non
	$\leq 5 \text{ m}^2$ ET hauteur $> 12 \text{ m}$	DP	Non
	$> 20 \text{ m}^2$	PC	Oui
Extension / Agrandissement	$5 \text{ m}^2$ à $20 \text{ m}^2$ (ou $> 40 \text{ m}^2$ en zones urbaines du PLU)	DP	Non
	$> 20 \text{ m}^2$ (ou $> 40 \text{ m}^2$ en zones urbaines du PLU)	PC	Oui
Modification extérieure	Ravalement, fenêtres, panneaux solaires	DP	Non
Changement de destination	Sans modification de structure	DP	Non
	Avec modification de structure	PC	Oui
Bâtiment classé ou inscrit	Toute surface / toute modification	PC	Oui
Piscine	$\geq 10 \text{ m}^2$ et $\leq 100 \text{ m}^2$ ET non couverte ou couverture $< 1,80 \text{ m}$	DP	Non
	$\geq 100 \text{ m}^2$ OU couverture $> 1,80 \text{ m}$	PC	Oui

Les exceptions visées à l'article R.431-2 du code de l'urbanisme ne sont pas traitées dans cet article.

# Transmettre son agence d'architecture

Pendant longtemps, la transmission d'agence existait peu et appartenait, comme « la charrette », au mythe du métier d'architecte. Aujourd'hui, les choses changent. La profession commence à se former, s'organiser et se structurer dans ce sens. Pourtant, la transmission d'une agence d'architecture n'est pas celle d'une entreprise comme les autres. Elle s'accompagne d'une histoire humaine, de valeurs, de savoir-faire et bien-sûr et surtout d'architecture. Anne Rolland (AR)

Conversation avec Yann Gilbert,

Groupe Exentys, expert-comptable et commissaire aux comptes, spécialiste de la transmission des agences d'architecture

## « Anticipation sur le temps long, valorisation mais d'abord une histoire humaine »

**Anne Rolland : Comment vous êtes-vous intéressé à ce sujet spécifique : la transmission des agences d'architecture ?**

**Yann Gilbert :** Au départ, les experts-comptables ne travaillaient pas sur le modèle économique de la transmission d'entreprise. Pour ma part, j'ai dû suivre un parcours certifiant au sein d'un organisme de formation spécialisé en évaluation d'entreprises. Puis, accompagnant un architecte de ma famille, j'ai créé un blog et un site internet qui ont suscité un vif engouement. Enfin, au sein d'Exentys, nous avons conseillé des agences de tailles diverses. En parallèle, je me suis engagé dans la formation auprès de l'ENSAV (École Nationale Supérieure d'architecture de Versailles), le GEPA ou encore du CROAIF (Conseil Régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France).

**AR : On a l'impression d'être passé d'un sujet dont on ne parlait que très rarement à un sujet d'actualité. Comment l'expliquez-vous ?**

**YG :** A mon sens, nous assistons à la conjugaison de trois phénomènes. Tout d'abord, en France, un grand nombre de dirigeants arrive ou va arriver à l'âge de la retraite. La pyramide des âges (source Archigraphie 2022/2023) témoigne du vieillissement de la population des architectes, une réalité

démographique qui exige d'aborder la question de la transmission d'entreprise.

A cette situation, s'ajoute un phénomène propre au secteur de l'architecture. En effet, l'architecte DPLG (Diplômé par le Gouvernement) a longtemps exercé sa pratique en entreprise individuelle, ce qui le lie intimement à ses projets et à sa production. La transmission de son agence s'avère alors impossible : l'arrêt de son activité devant être associé à la fin d'un projet. Dans cette configuration il est aussi difficile de créer son agence que de la clôturer.

Aujourd'hui, les architectes HMONP s'associent et créent des sociétés dont la transmission devient possible, ce qui leur offre un patrimoine, en particulier, pour la retraite.

**AR : Quels sont les points-clés de la réussite d'une transmission ?**

**YG :** Le premier élément est la temporalité. La transmission se prépare très longtemps à l'avance. Il faut la considérer comme un projet à part entière, à l'image d'un projet d'architecture.

**AR : La réalisation d'un projet de transmission est, en moyenne, de deux ans. Est-ce cela dont vous parlez ?**

**YG :** La transmission peut prendre beaucoup plus de temps : 5 ans n'est pas illusoire ! Il est prudent

d'offrir l'espace-temps nécessaire à cette aventure pour faire le point sur toutes les solutions possibles.

Les deux principaux scénarios sont une reprise en interne ou une cession en externe. D'une manière générale, on désigne un cédant et un repreneur.

Dans ce temps long de la cession, il faut assurer la continuité de l'activité, de la relation avec les clients, de l'organisation interne sans que cela ne soit perceptible de l'extérieur, et notamment du point de vue des maîtres d'ouvrage. A la date de la cession, il faut avoir conscience que la gouvernance de l'agence doit être transmise.

**AR : Vous parlez d'un « diagnostic économique » suffisamment poussé pour l'évaluation des agences, de quoi s'agit-il ?**

**YG :** Les évaluations sont le plus souvent comptables et ne tiennent pas compte de l'humain et des valeurs, des savoir-faire, du métier, de la stratégie d'entreprise, des visions du cédant et du repreneur. Pour le cédant, c'est une étape clé de sa vie professionnelle et personnelle. En plus de réaliser un bilan de ce qui a été accompli, il doit faire confiance, croire, écouter, comprendre et oser faire le choix d'un acquéreur. Celui-ci sera-t-il en capacité d'assurer l'avenir de l'entreprise, prendre soin et manager l'équipe, se substituer au fondateur, continuer

les projets en cours et accéder à la commande, la développer et la sécuriser ? Cette nouvelle association est-elle désirée ou forcée ? Pour l'acquéreur, la transmission ne se résume pas à une équation mathématique. C'est une entité composée d'êtres humains, de projets et d'organisation, et enfin, une vision qu'il pourra choisir de faire évoluer ou non.

**AR : Pouvez-vous nous parler des deux processus possibles ?**

**YG :** Dans le cas d'une reprise par un ou plusieurs collaborateurs, les salariés reprennent la suite ce qui est une chose complexe car il faut d'une part que le salarié change de casquette, qu'il endosse ce nouveau rôle et que le cédant l'accepte également. Dans le cas d'une reprise par des personnes extérieures à l'agence, une collaboration est indispensable avant le passage à l'acte. L'acquéreur doit être accepté par le cédant et les salariés. Nous pouvons alors conseiller une période de sous-traitance pour s'assurer que l'association soit harmonieuse.

Nous avons également pu rencontrer une situation intermédiaire, à savoir la reprise de l'agence par un membre de la famille. Ce scénario, simple de prime abord, présente aussi, vous en doutez, des subtilités.

**AR : Quels sont les outils indispensables pour la réussite de cette opération ?**

**YG :** Être d'accord sur un prix n'est pas toujours simple mais c'est le nerf de la guerre ! Ce montant est très subjectif car l'architecture est une activité difficile à quantifier puisqu'il n'y a pas de récurrence, en particulier en marchés publics. Il est très important de se faire accompagner par une équipe composée d'un expert-comptable et d'un avocat qui s'entendent bien, connaissent le métier d'architecte pour mener une action commune dans le conseil. Après, des outils juridiques et fiscaux existent : le LBO (Leverage buy-out)<sup>1</sup> est le plus souvent pratiqué mais pas toujours. Il faut aussi envisager toutes les garanties assurantielles et respecter le pacte d'associés.

**AR : Enfin, quel est votre retour d'expérience ? Combien d'agences que vous accompagnez réussissent leur transmission ?**

**YG :** Il faut effectuer un diagnostic très poussé qui permet que tout soit bien mis à plat, prendre le temps nécessaire pour estimer la santé de l'agence, étudier les bilans, les prévisions, le carnet de commandes et la clientèle, examiner les questions assurancielles ou encore les litiges passés... Une fois cette étude réalisée, il est nécessaire d'évaluer la capacité du repreneur, s'assurer que tout est bien expliqué et bien compris. Si les visions diffèrent et qu'elles ne peuvent évoluer, il est inutile de poursuivre une démarche vouée à l'échec. Les enjeux sont très importants, humainement et financièrement. Si, au contraire, les planètes sont alignées, la réussite de la transmission est certaine.

<sup>1</sup> LBO : montage financier qui est une procédure de rachat par les salariés.

TÉMOIGNAGES

ICMArchitectures,  
une transmission familiale

« *Un solstice* »



© ICMA

Isabelle Chapuis-Martinez a créé son agence à Aix-les-Bains en 2002. Elle est rapidement rejointe par son mari, Étienne Martinez puis, plus tard, par un troisième associé, Jérémy Berland. Au printemps 2024, ceux sont leur fils Gauthier Martinez et sa compagne Louise Aimonetto qui reprennent le flambeau.

Après quelques expériences dans différentes agences et d'autres territoires, les jeunes trentenaires prennent conscience de leur complémentarité et leur envie commune de revenir travailler dans leur région. Les planètes s'alignent et les quatre intéressés, parents et enfants, commencent à envisager cette transmission. Plus d'une année aura été





© ICMA

nécessaire pour la mettre en place. Un climat de confiance est assuré et les envies partagées. Les choses sont cadrées juridiquement, financièrement et le projet de future agence précisé. Les jeunes architectes s'inspirent aussi des parcours d'amis même s'ils regrettent de ne pas avoir trouvé un véritable accompagnement extérieur.

Dans un désir de continuité, ils décident de garder le nom (qui est une marque), le lieu (bâtiment emblématique d'Aix) et l'équipe qui compte une petite dizaine de collaborateurs. Ils ne veulent pas troubler les repères. Pas de rupture totale non plus avec l'architecture, les projets et le maîtres d'ouvrage même s'ils impulsent peu à peu leurs convictions et leur nouveau regard.

Aujourd'hui, ces jeunes chefs d'entreprise estiment vivre une belle aventure. Leur manque de légitimité s'est envolé et ils ne se confrontent pas au syndrome de « fils de ». Ils abordent leurs nouvelles responsabilités avec enthousiasme et conviction et subissent les mêmes pressions que dans toute autre société.



© ICMA

AAMCO, Villeurbanne

## Prendre la mesure du temps long



© AAMCO

L'agence AAMCO a été créée en 1983 à Villeurbanne. Quarante et un an plus tard, elle existe toujours sous sa forme initiale et originale de Scop<sup>2</sup> et toujours domiciliée à la même adresse. L'équipe compte actuellement treize personnes. La transmission d'une Scop est spécifique.

### La Scop, un fonctionnement à part

La société coopérative a un fonctionnement tout à fait particulier avec, sommairement :

2 Scop : Société coopérative de production  
Plein de renseignements utiles et complémentaires sur le fonctionnement des Scop : [www.scop.org](http://www.scop.org)

Notre interlocuteur, David Beal nous indique qu'on compte moins de 1 % d'agences d'architecture sous forme de Scop dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

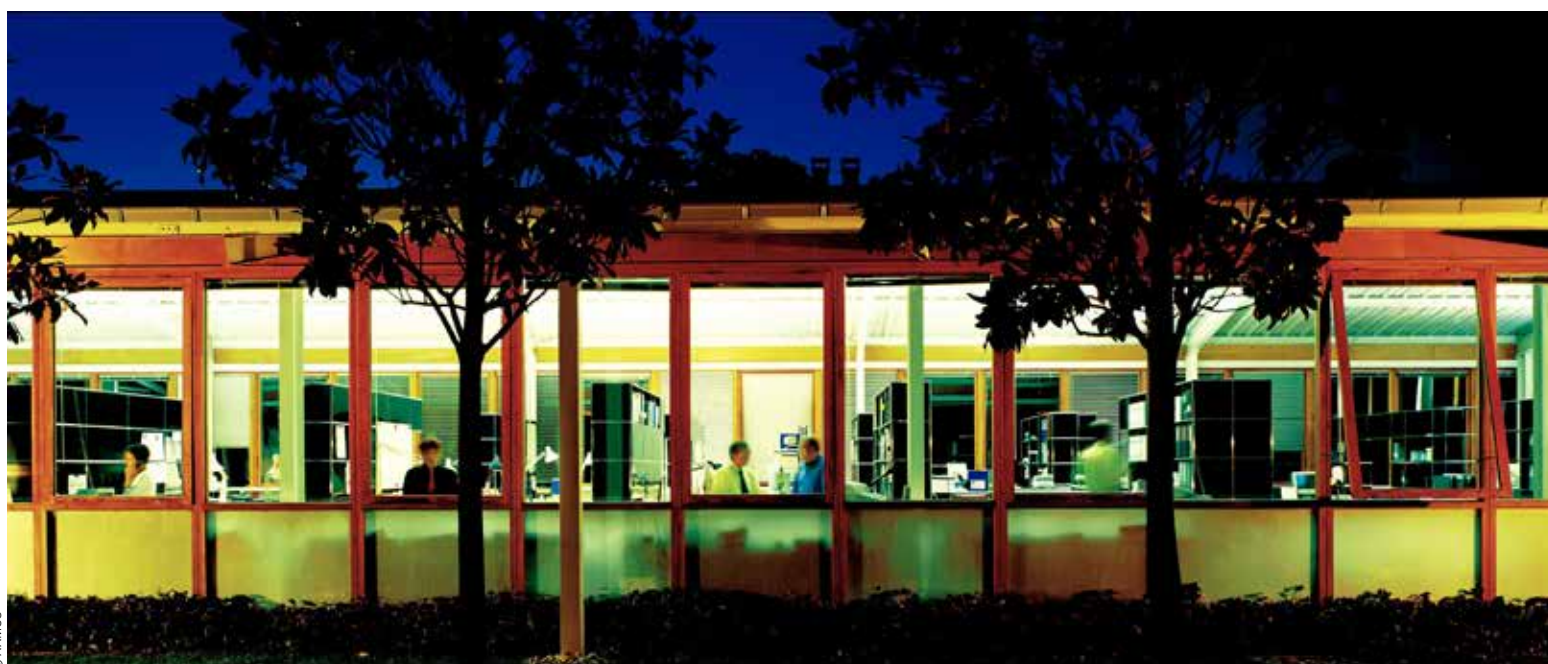
- une gouvernance qui appartient aux salariés associés
- chaque salarié peut se faire, à tout moment, coopter pour devenir associé
- enfin, quel que soit le nombre de parts de chaque salarié associé, la règle de la votation est un homme ou une femme égale une voix.

Économiquement, la richesse est partagée. Sur les bénéfices, un tiers est consacré au dividende, un tiers à la participation des salariés un tiers en réserve pour la vie de la société (investissements). Enfin, il faut souligner qu'il n'y a pas de lien d'argent entre les associés ni de valorisation du capital investi. Il n'y a pas de rachat.

### Alors, comment se fait la transmission ?

C'est un travail sur le temps long et en perpétuel renouvellement. Chez AAMCO, le montant de l'entrée au capital est accessible pour les jeunes architectes, l'esprit n'étant pas une optique de profit.

L'objectif de l'équipe, qui compte aujourd'hui la moitié de l'agence comme salariés associés, est à la fois de motiver les nouveaux entrants avec les règles définies et de transmettre les valeurs pour que la société perdure. Il faut aussi former les salariés au métier d'architecte et à la gestion de la société. En parallèle et très en amont, un accompagnement de cinq ans est nécessaire pour une transmission entre sortant et entrant.



© AAMCO



clermont  
auvergne  
métropole

Parc de la Muraille,  
Quartier Saint-Jacques  
Clermont-Ferrand



**SI ON VOUS EN FAIT VOIR  
DE TOUTES LES COULEURS,  
C'EST POUR QUE DEMAIN,  
NOTRE VILLE SOIT PLUS VERTE.**



Renforcer la place de la végétation en ville permet de créer des îlots de fraîcheur et contribue à un cadre de vie plus agréable.



+ Préparer demain

[CLERMONTMETROPOLE.EU](http://CLERMONTMETROPOLE.EU)

Création : agree - studio | Image non contractuelle - ©Sylvain & Associés



# Architectes honoraires, témoignages

Dans ce numéro de la revue, nous avons souhaité avoir le point de vue d'architectes ayant fait leur demande d'honorariat et connaître leurs motivations. L'architecte serait-il ou elle un(e) retraité(e) pas comme les autres ?

Anne Montrieul

Conserver un lien avec la profession Nicolas Pissis (NP)

**Étudiante et attirée par ce qu'elle définira dans un premier temps comme « le bien-être chez soi », Anne Montrieul-Roquette comprend que cette sensibilité artistique dépasse le pur concept de décoration. Sa vocation passera donc par des études d'architecture afin de « concevoir des projets et de penser leur aménagement ».**

Au terme d'une carrière bien remplie, elle explique que la possibilité d'un honorariat accompagne et formalise sa volonté de quitter la scène en douceur avec l'assurance de conserver un lien avec la profession. L'honorariat devient ainsi le témoin symbolique d'un chapitre qui se ferme. L'architecte retraitée saisit l'opportunité de poursuivre autrement son engagement qui, par ailleurs, a toujours été de promouvoir l'architecture sous toutes ses formes.

## Libre et indépendante

Sa formation débutera dans les locaux de l'ancienne Halle aux blés de Clermont-Ferrand (l'École des Beaux-arts) puis se poursuivra à l'École nationale d'architecture de Clermont-Ferrand avec l'obtention du diplôme d'architecte DPLG en 1984. Les aléas de la vie feront qu'elle commencera son expérience en agence bien avant la fin de ses études.

Diplôme en poche, la jeune architecte exercera son métier comme assistante au sein de l'agence de Claude Chavarot, puis en tant qu'associée, d'abord dans la S.C.M. Laudat-Montrieul et jusqu'en 1994 avec Sextant Architecture. Cette expérience d'une dizaine d'années se poursuivra par un exercice libéral pour celle qui se définit par nature comme « *indépendante, libre de créer et d'agir* ».

En fonction de sa charge de travail, ce sont un ou deux dessinateurs qui l'accompagneront. Son domaine de prédilection, ce sera le logement social avec des opérations de rénovation, de reconversion et de construction d'habitats : collectif, intermédiaire et individuel. Une importante collaboration en cotraitance, avec l'architecte clermontois Vincent Brugerolles, lui permettra d'aborder d'autres domaines tels que l'éducation, la petite enfance, la construction d'un EPHAD ou encore un centre d'hébergement pour enfants.

## Au-delà des projets

Tout au long de cette carrière, s'il y a bien une singularité dans le parcours d'Anne Montrieul-Roquette, c'est d'avoir assuré différentes responsabilités : en tant qu'élue conseillère à l'Ordre régional des



© Nicolas Pissis

architectes, dès 1994, en charge des relations avec les médias et plus tard de la revue Auvergne Architectures devenue Architectures et Territoires en tant que rédactrice en chef. Elle sera parmi les premières adhérentes de l'association Architecture et Culture (la Maison de l'Architecture en Auvergne), dont elle exerce aujourd'hui le mandat de vice-présidente.

Thierry Alexandre Chenal, Lyon

« Rester proche de l'architecture, un art de vivre » Anne Rolland (AR)



© Tchénalarchi

Thierry Alexandre Chenal a un parcours atypique, marqué par une curiosité précoce pour l'architecture, motivée par son approche technique. Il s'y intéresse d'abord par les livres et par l'observation de la poussée frénétique des villes dans les années 70 après le boom de la reconstruction, terrain de jeux des architectes. Ce bisontin de naissance se formera dans le lycée de Besançon, entre apprentissage

technique proche de celui des écoles d'ingénieurs et celui des Beaux-Arts. Brevet de technicien en agencement et architecture d'intérieure en poche, il rejoint l'École d'architecture de Lyon (UPA) en 1972 pour passer son diplôme en 1979.

En parallèle, il intègre à partir de 73 le milieu professionnel et commence son parcours initiatique lyonnais. Il restera chef d'agence pendant treize ans auprès de Christian Buche, puis le même nombre d'années auprès d'Eugène Gachon. En 2000, il crée sa propre agence qui comptera une dizaine de personnes avec la réalisation de projets variés entre clientèle privée et concours. Il construira beaucoup de logements et de projets industriels pour le compte de grands promoteurs. Sa spécificité sera de suivre avec attention tous ses chantiers toujours par souci

et goût de la précision technique mais aussi par attachement à cette histoire d'équipes et d'hommes. En 2016, il cesse cette activité d'agence et rejoint, à la demande de confrères, un travail d'expertises judiciaires de haut niveau pendant huit ans. Ce travail collégial avec des spécialistes d'horizons variés, formé de retours d'expérience toujours différents, lui apporte une approche plus littéraire de son métier.

Il demande son honorariat au printemps 2024 après cinquante ans de pratique dont quarante-cinq inscrits à l'Ordre. Sa motivation est, à 72 ans, d'arrêter son activité professionnelle sereinement en gardant un lien avec les professionnels, en participant à des commissions sur proposition de l'Ordre. Son credo : transmettre une passion, rester proche de l'architecture, un art de vivre.

## L'honorariat, qu'est-ce que c'est ? Voici la définition de l'Ordre

(Article 3 du décret N°80-218 du 20 mars 1980) :

Être « Architecte honoraire » est un titre honorifique accordé par votre Conseil régional et sur votre sollicitation. Préalablement ou simultanément, vous devez voir avoir demandé votre désinscription au Tableau de l'Ordre. **Ce titre ne peut être utilisé dans un cadre professionnel. Un architecte honoraire ne peut pas établir de projets architecturaux.** En cas de reprise ultérieure de l'activité, une demande de réinscription devra être réalisée auprès d'un Ordre régional. Pour que votre demande d'honorariat puisse être soumise aux votes des élus en séance officielle du Conseil, vous devez obligatoirement compter au moins quinze années consécutives d'inscription.



**Vos prises électriques  
là où vous en avez besoin.**

**Boîtier de sol UDHOME2  
complet, compact et design**

Nouvelles finitions de couvercles  
pour un design haut de gamme.



Pour plus d'info sur  
tous les produits de la  
gamme OBO Bettermann,  
découvrez notre brochure  
**SOL MUR PLAFOND**



Pour nous contacter,  
scannez-moi !  
OBO BETTERMANN France - Tél : 01 34 40 70 20  
E-Mail : info@obo.fr - www.obo.fr



**SIMPLIFIER LE COMPLEXE**



**ITC, bureau d'études à votre écoute pour optimiser  
vos projets par une expertise technique et économique sur mesure.**

**Nos savoirs-faire**



**Bâtiment**



**BIM**



**Charpente**



**Génie civil &  
ouvrages d'art**



**VRD**



**Fluides**



Parc technologique de La Pardieu  
9 rue Louis Rosier,  
63000 Clermont-Ferrand



info@itc-be.fr



04 73 26 58 58



www.itc-be.fr



@ITC.BE

# les actus





© Anna Vazelle

Maison des associations de Niévroz, MA Architectures

# L'arbre, l'église et la bibliothèque

**Dans le centre bourg de Niévroz, le projet fait la part belle à une bibliothèque de 80 m<sup>2</sup>, selon une volonté forte de la Mairie. Elle est complétée d'une salle de pluriactivités et de deux salles pour les associations et les ateliers pour enfants, et de locaux techniques.**

**L**e bâtiment trouve son positionnement urbain juste à l'interface d'une place ombragée et d'une esplanade, à proximité d'une école, de son préau et du restaurant scolaire, à courte distance de la mairie et de l'église. À cet endroit, il gère l'articulation et les visibilitées entre les deux espaces publics, permet de conserver le grand arbre, immense sapin, et le préau tout en gardant la vue sur le clocher de l'église.

## Horizontalité et compacité

Afin de rééquilibrer la verticalité du clocher et de l'arbre, l'édifice joue la carte de l'horizontalité. Des brise-soleil, sous la forme de grands bandeaux blancs, marquent les premières lignes horizontales, soulignées par leurs ombres sous la lumière. La deuxième ligne horizontale est formée par des ouvertures en sheds dans la toiture, en face nord. Le projet se distingue par l'utilisation du bois et d'un enduit blanc et par sa toiture de tuiles plates.

## Bois et lumière naturelle

À l'intérieur, le bois est omniprésent. La charpente, d'abord, en bois de douglas, reste apparente et apporte sa présence chaleureuse. Ensuite, le mobilier en chêne, habille les murs de la bibliothèque. Des caissons pour les rayonnages rythment l'espace, les ouvertures sont complétées d'assises sous les fenêtres et des tablettes installées à différents niveaux forment des bureaux assis ou debout. Ainsi les usagers ont de multiples positions de lecture. Le bois sert aussi pour occulter les grilles de ventilation ou pour des porte-manteaux qui ponctuent régulièrement les murs.



© Anna Vazelle

La lumière généreuse arrive soit en éclairage direct soit par les sheds en toiture. Pour ceux-ci, des châssis dotés de vérins assurent une ventilation passive de l'équipement.

## La flexibilité, solution idéale pour les petits programmes

Le bâtiment est petit et compact mais conserve l'ambition d'accueillir le plus d'évènements possibles. La flexibilité a été la solution pour résoudre cette équation complexe. Pour la mettre en œuvre, des cloisons amovibles, en accordéon, sont installées entre la bibliothèque et la salle d'activités ainsi qu'entre les deux salles de réunion. **AR**

**Architecte** : MA Architectures, Bèlignieux (01)

**BET** : Structures : JP Ingénierie, Caluire et Cuire (69) ; Fluides : Clemyo, Cailloux-sur-Fontaines (69)

**Maîtrise d'ouvrage** : Ville de Niévroz (01)

**Surface** : 250 m<sup>2</sup>

**Coût** : 590 000 € HT



© Yannis Portigliatti

## Réhabilitation de la piscine municipale de Nérès-les-Bains, Samba Architecture

# Le bois et le métal, salvateurs

**L'équation n'était pas simple : respecter l'histoire du lieu, son architecture Belle Époque tout en redonnant vie à la piscine d'été de cette station thermale. L'équipe de maîtrise d'œuvre s'octroie au passage la distinction « Geste d'Or 2024 ».**

Construite en 1952 par l'architecte Pierre Bougerolle, cette réalisation fait la part belle au béton, et ce, jusque dans les menuiseries. Une technique de préfabrication armée originale utilisée à l'époque et qui prendra toute son importance dans la réhabilitation et la mise en valeur patrimoniale du bâtiment principal, et plus globalement du site et de son héritage antique de bassins gallo-romains.

### Requalification de l'entrée

Le premier geste des architectes consiste à relocaliser l'entrée historique du bâtiment. Située à l'origine dans l'aile sud, le public accède désormais par une large ouverture créée dans l'axe de la courbure de la façade est, côté ville. Cette façade borgne devient l'élément principal côté espace public. Elle est requalifiée par la pose en applique d'un habillage vertical de lames d'aluminium, une référence au bassin réhabilité en inox. À l'intérieur, les usagers découvrent depuis le hall d'entrée une perspective sur les bassins.

La conservation de la façade ouest, côté piscine, doit son salut à la pose, en 1981, d'une grande toile accrochée au bâtiment et

recouvrant le bassin principal. Cette structure a été déposée et un important diagnostic des menuiseries en béton préfabriqué (dormants et ouvrants) a été réalisé.

### Réédition en pin contre-collé

Les portes et les fenêtres ont ainsi été répertoriées et sondées, puis restaurées en vue de leur conservation. Dans le cas des portes et fenêtres qui n'ont pas été restaurées, c'est une restitution « à l'identique » des profils dans leur style et leur épaisseur qui a été entreprise, grâce à la réalisation de nouvelles menuiseries en pin contre-collé peintes recevant un double vitrage trempé. Enfin, un double châssis intérieur réalisé en bois a également été ajouté à certaines fenêtres d'origine conservées.

### Équipement du XXI<sup>e</sup> siècle

La distribution intérieure des locaux a été totalement repensée avec pour contrainte l'étroitesse de la profondeur du bâtiment. Se logent désormais les nouveaux vestiaires, les sanitaires, les douches, les circulations. À l'extérieur, le public redécouvre les bassins gallo-romains, non accessibles, et un nouveau bassin principal revêtu d'inox offrant aux usagers des lignes de nage de 25 m. Banquettes à bulles, cols-de-cygne, pataugeoire et bien d'autres équipements font rentrer cette piscine dans l'ère du XXI<sup>e</sup> siècle au même titre que le système novateur de filtration d'eau par bactéries. NP



© Yannis Portigliatti

**Architecte mandataire :** Samba Architecture, Lyon (69)

**Architecte du patrimoine :** Dlaa.archi, Lyon (69)

**Paysagiste :** Plan B, Lyon (69)

**BET :** Économie : GBA & CO, Saint-Étienne (42) ; Fluides et TE : BERIM, Vénissieux (69) ; Structure : BOST Ingénierie, La Talaudière (42)

**Maitre d'ouvrage :** Commune de Nérès-le s-Bains (03)

**Coût des travaux :** 3,9 M € HT

**Surface Bâtiment :** 511 m<sup>2</sup> SU

**Bassin extérieur :** 378 m<sup>2</sup>



<https://www.legestedor.com/annuaire-des-primés/>



Réhabilitation d'un buron à Fontanges, Atelier Camino

## Redynamiser un patrimoine avec justesse

**Le buron de Fontanges a été réhabilité pour accueillir une résidence d'artistes cinq mois par an, le temps des estives d'autrefois dont il se faisait l'abri. Pour cela, l'Atelier Camino s'est appuyé sur les traces d'une architecture et de savoir-faire traditionnels dans un langage contemporain.**

O n est ici en montagne, à 1 150 m d'altitude. Le buron est un patrimoine local avec mille exemples dans le Cantal dont la plupart sont abandonnés. Le CAUE du Cantal travaille d'ailleurs à en dresser l'inventaire. Leur rénovation progressive se fait à l'initiative de particuliers pour répondre à une demande locative ou par les collectivités dans un travail de mémoire collective. Il ne reste aujourd'hui sur ce territoire qu'un seul couple de buronniers qui y fabrique encore son fromage.

### Le buron, un patrimoine local

Le buron est un bâtiment d'estive, qui servait à la fois d'habitat pour les hommes, de refuge pour les animaux et de cave à fromages pour conserver la production sur place. À côté, se trouvait une loge pour les cochons avec un enclos. Dans notre cas, cette loge a été détruite et les matériaux, en particulier les lauses du toit, revendues pour la réhabilitation d'un autre bâtiment. Le maître d'ouvrage souhaitait la reconstruire dans son écriture initiale.

### Architecture vernaculaire et contemporaine

L'architecture reste brute, telle qu'elle aurait pu être réalisée jadis. Les deux bâtiments se font face avec leurs volumes simples, leur minéralité. Il n'y a rien de trop ! L'enveloppe est formée d'épais murs de pierres, d'une charpente en chêne massif et d'un toit de lauses phonolites. Le buron est rénové alors que la porcherie est reconstruite à l'identique. Les matériaux sont trouvés sur place, comme c'est le cas pour les pierres, ou bien viennent de la récupération, pour les lauses.

A contrario, l'aménagement intérieur trouve un langage contemporain qui joue agréablement avec l'architecture vernaculaire. Mobiliers, menuiseries, portes et placards en bois apportent une ambiance chaleureuse. Éléments métalliques pour les escaliers et petites serrureries donnent une touche de finesse et de légèreté.

### Des savoir-faire traditionnels

La réalisation du chantier s'est effectuée dans des conditions particulièrement compliquées et contraignantes, en raison du climat de montagne qui ne permet que six mois de travaux par an et de l'accès par piste. Trois ans ont été nécessaires pour construire le projet. Les architectes se sont entourés très tôt d'une équipe d'artisans locaux aux savoir-faire aguerris. Au contraire des pratiques habituelles,



la phase de conception ne s'est pas arrêtée aux études mais beaucoup de choses se sont décidées in situ, au sein de collaborations formatrices et fondamentales. AR

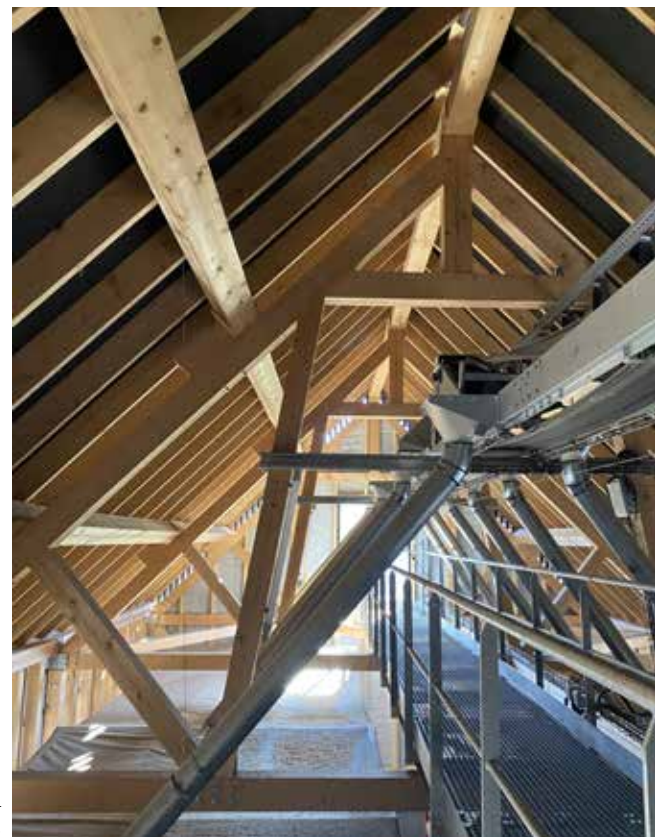
**Architecte** : Atelier Camino, Montsalvy (15)

**Maîtrise d'ouvrage** : Privée

**Surface** : 148 m<sup>2</sup>

**Coût** : NC

Pour en savoir plus sur l'histoire des burons, sur le conseil de l'architecte Arnaud Tek de l'Atelier Camino, le livre : Burons, Cantal, Cézallier et Aubrac, Éditions Quelque part sur la terre...



Malterie de la distillerie du Domaine des Hautes Glaces à Cornillon-en-Trièves, B.A.ba architecture aménagement

## L'architecture au service d'un process

**Dans un site fabuleux, entre le Vercors et le Dévoluy, le Domaine des Hautes Glaces se dit être la première ferme-distillerie de whisky biologique au monde. Récemment, une malterie est venue compléter un ensemble déjà existant beaucoup plus vaste.**

Sur le site d'un ancien prieuré, l'architecture doit être respectueuse des forces en présence, qu'elles soient bâties ou paysagères. S'intégrant dans un lieu remarquable, l'édifice reprend le langage architectural des premières interventions.

### Agriculture et industrie

Le bâtiment est la dernière pièce du triptyque de la distillerie : chai-accueil-malterie. Le maltage est pourtant la première étape du processus de fabrication du whisky puisqu'il accueille la germination des grains d'orge ou de seigle, récoltés alentour par les paysans du groupement agroécologique Graines des Cimes. Il faudra ensuite passer par la fermentation, la distillation et le vieillissement en fûts de chêne dans le chai pendant trois ans minimum pour obtenir un whisky. Cette fabrication artisanale ancienne est développée depuis une quinzaine d'années, avec bien sûr l'utilisation de céréales locales biologiques.

### Formes traditionnelles, langage contemporain

L'architecture du projet réinterprète celle des fermes traditionnelles dans un langage résolument contemporain. L'équilibre des volumes et des hauteurs est fondamental avec des hauteurs proches de douze mètres de haut. Les matériaux sont peu nombreux : une couverture en tuiles écailles, un bardage en bois saturé noir et des éléments en zinc en toiture pour gérer les ventilations et abriter la tête d'un élévateur. Le noir fonde le bâtiment dans le paysage et lui offre une identité visuelle forte, à l'image des granges américaines. La structure est formée par une belle charpente en bois massif, certifié bois des Alpes, qui repose sur une structure en béton, encastrée dans le terrain naturel sur trois mètres de haut.

### Process

Sous le même volume l'édifice est divisé en deux parties. Un hangar agricole largement ventilé par ses façades en bardage à claire-voie, abrite les silos de stockage des grains, des convoyeurs et des élévateurs pour le transport des grains. Un espace fermé accueille le process de maltage (cuve de trempage, tunnel de germination) et les équipements techniques (ballons de stockage, CTA, échangeurs). Le



bardage à claire-voie offre une unité d'aspect entre les façades ajourées et les façades pleines. Une chaufferie bois, installée dans un volume en béton brut traité en toiture-terrasse vient refermer la cour et se raccorder à l'enceinte du Domaine. AR

**Architecte** : B.A.ba architecture aménagement, Raphaëlle Barnier architecte, Grenoble (38)

**BET** : VRD : Un BE Verdé, Grenoble (38) ; Structure béton, Grenoble (38) ; CEBEA ; Structure bois : Bois Conseil, Grenoble (38) ; CVS-électricité : Iliade, Caluire-et-Cuire (69)

**Maîtrise d'ouvrage** : Domaine des Hautes Glaces, Cornillon-en-Trièves (38)

**Surface** : 411 m<sup>2</sup>

**Coût** : NC



© François Baudry

Groupe scolaire à Saint-Théoffrey et Cholonge, Atelier 90

## Continuité urbaine

**Près du Lac de Laffrey, quatre communes se sont regroupées autour d'un projet de groupe scolaire et de restaurant. Les architectes l'ont imaginé sous la forme de quatre corps de fermes contemporaines en travaillant sur la continuité urbaine, le confort d'usages et l'économie de projet.**

**L**e programme compte quatre salles de classe dont deux maternelles et deux élémentaires. Le plan prévoit une cinquième classe à venir. Elles sont complétées par un espace de restauration, un pour la motricité, une chaufferie bois et des locaux annexes. En tout, l'équipement accueille plus d'une centaine d'enfants.

### « Ne pas choquer le paysage »

Dans un contexte de hameau, les architectes ont fait le choix d'une architecture sobre et bien intégrée, loin des gestes architecturaux, conçue avec des matériaux locaux dans une démarche d'économie circulaire. Quatre volumes principaux reprennent le vocabulaire et l'échelle des fermes environnantes, avec des formes simples surmontées de grands toits. Ces quatre classes sont reliées par une coursive en ruban qui abrite les circulations extérieures. L'ensemble tourne le dos à la rue et à l'espace public, se protège de l'extérieur mais s'ouvre largement sur la cour et le patio. Ainsi, il n'y a pas de lumière directe dans les classes mais une lumière nord-nord-est, très douce.

### Une logique constructive adaptée à un projet contemporain

Cette adaptation à un environnement rural et paysagé s'accompagne d'une conception et d'une écriture contemporaines. Les soubassements sont maçonnés avec l'utilisation d'un béton qui reste apparent à l'extérieur comme à l'intérieur pour rester le plus proche de la pierre. Les murs en bardages bois utilisent un bois écorcé et non raboté pour conserver ses irrégularités. Par endroits, ils sont ajourés, laissent passer la lumière, répondent à la sécurité du Plan Vigipirate et offrent, en même temps, une ventilation nocturne. Les toitures sont en bac acier de forme sinusoïdale ondulée qui rappellent les toits des granges. Les cours sont 100 % perméables, plantées d'une vingtaine d'arbres qui prolongent la forêt.

### Faire valoir une architecture frugale et responsable

À l'intérieur, l'ambiance est douce, avec très peu de matériaux de second œuvre et des espaces baignés de lumière naturelle. Le chantier a été réalisé dans le temps record de neuf mois, malgré des conditions climatiques pas toujours faciles mais grâce à un travail d'équipes remarquable. Tous les compagnons venaient d'entreprises locales situées à moins de cinquante kilomètres du chantier.**AR**



© François Baudry

**Architecte** : Atelier 90, Grenoble (38)

**BET** : Fluide : Thermibel, Grenoble (38) ; Structure : Vessière, Grenoble (38) ; VRD : Un BE Verdé, Grenoble (38)

**Maîtrise d'ouvrage** : SIRPL (Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique des Lacs), Cholonge (38)

**Surface** : 800 m<sup>2</sup>

**Coût** : 2,68 M €



En savoir plus



© Renaud Araud



Restructuration du campus Tréfilerie, Université Jean Monnet à Saint-Étienne, Gautier + Conquet architectes et urbanistes

## Un campus en ville

**En plein cœur du centre-ville de Saint-Étienne, le campus Tréfilerie est une université formée d'anciens édifices qui ont fait l'objet d'interventions successives, trop souvent contrastées et désordonnées. Sa restructuration nécessite une vision globale apaisée qui envisage la construction d'un bâtiment neuf, la réhabilitation de l'existant et la réalisation d'un parc urbain.**

L'ancien CROUS démoli, au nord-ouest du site, fait place maintenant à un bâtiment neuf qui accueille restaurant et lieu de vie étudiante. Le complexe d'origine, réparti sur la plus grande partie du campus, en béton brut et bien dessiné, fait l'objet de réorganisations partielles et d'une rénovation thermique. Un projet paysager modifie profondément le territoire, réorganise ses axes de composition, les cheminements et les liaisons avec la ville. Ainsi rénové, le campus devient un acteur à part entière de la dynamique de la ville.

### Redéfinir les limites, repenser les accès, créer des transparences

La question est d'abord urbaine et paysagère. Le campus doit trouver de nouvelles connexions avec la ville. Les limites sont retravaillées pour en faire un parc urbain. Il reste ouvert à tous en journée mais il est ceint d'une clôture dont la grille, formée par deux tiges verticales posées en quinconce, laisse passer les regards et les transparences.

Le complexe universitaire est réorganisé autour de deux axes majeurs nord-sud et ouest-est : le Cardo et le Decumanus qui offrent une structure claire à l'ensemble. Des espaces paysagers variés viennent s'y rattacher pour offrir des lieux propices à la détente : le forum, entre la bibliothèque universitaire et le nouveau bâtiment, le mail piéton, la grande prairie et les gradins.

Les entrées principales se calent, elles aussi, sur ces nouveaux axes et deviennent des liaisons privilégiées avec la ville.

### Une architecture horizontale, ordonnée par des patios

Le bâtiment neuf tient l'angle nord-ouest du campus. Il accueille le restaurant universitaire et des lieux de vie au rez-de-chaussée, en lien avec le forum, des salles de cours et un amphithéâtre à l'étage. Architecturalement, il se rapproche des édifices historiques en béton. Très horizontal et très épais, il trouve des apports de lumière naturelle par des patios jardinés intérieurs.

Il est construit en béton préfabriqué sur place avec deux finitions, lisse et sablée légèrement brune, qui dessinent des horizontales et des verticales. Des menuiseries en bois sont complétées par une partie en métal déployé de teinte bronze qui crée des vibrations en façade. Elles occultent des volets motorisés pour la ventilation nocturne. Les ouvertures généreuses offrent des intérieurs confortables et sobres. Le



© Renaud Araud

mobilier du restaurant universitaire, entièrement en bois, apporte une ambiance chaleureuse confortée par des vues sur la cuisine, des ouvertures modulables et un confort acoustique maîtrisé.

Les bâtiments existants ont fait l'objet d'une réhabilitation lourde mais toujours au plus près de la situation initiale **AR**

**Architectes** : Gautier + Conquet architectes urbanistes, Lyon (69)

**Paysagiste** : In Situ, Lyon (69)

**BET** : BE : WSP, Lyon (69) ; QEB : Inddigo, Lyon (69) ; Acoustique : Gamba, Jonage (69) ; Design et mobilier : Cahen et Gregori, Saint-Étienne (42) ; Cuisine : Max restho, (07)

**Maîtrise d'ouvrage** : Université Jean Monnet de Saint-Étienne (42)

**Surface** : bât. neuf 3 275 m<sup>2</sup> / bât. réhabilités 10 200 m<sup>2</sup>

**Coût** : bât. neuf : 7,70 M € HT / réhab. : 8,10 M € HT / parc urbain : 1,90 M € HT



© Mathieu Noël

Équipement sportif et préau pour l'école Jean de La Fontaine à Yssingaux,  
Yan Olivares Architecture

## *L'expression de la matière*

**La commande concerne la construction neuve d'une salle sportive multi-activités et d'un préau avec sanitaires ainsi qu'une série de petits travaux de réhabilitation dans l'école existante.**

**Les architectes intègrent, en plus, une grande salle de réunion et un auvent, ainsi que de multiples interfaces avec un morceau de ville.**

**L**e projet se situe au cœur du bourg d'Yssingaux, sur le tènement de l'école élémentaire existante, qui accueille 400 élèves. Cette école, de facture classique a déjà fait l'objet de deux extensions : au nord sur l'entrée du bâtiment et le Pôle Enfance au sud.

### Une hétérogénéité assumée

Dans un contexte hétéroclite où le bâtiment d'origine a déjà été « bousculé » par différentes interventions, les architectes n'ont volontairement pas cherché à s'inscrire dans une continuité mais, au contraire, à s'en libérer en concevant un édifice autonome. C'est un objet autour duquel on tourne et qui peut, par son positionnement, fabriquer du lien avec son environnement immédiat, lien construit sur des usages.

### Fermer l'angle

Dans cette optique, le choix du positionnement du projet devient crucial. L'équipement occupe l'angle des rues Jean

Bourbon et Jean de La Fontaine. Il ferme la parcelle tout en préservant les surfaces des cours qui feront prochainement l'objet de végétalisation. À cet endroit-là, il gère la topographie en absorbant 3,50 m de dénivelé et trouve des entrées haute et basse.

Par son programme, l'équipement sportif prend la forme d'une grande boîte hermétique. Son insertion dans la pente adoucit son volume. Au rez-de-chaussée, la salle polyvalente est couronnée par une spectaculaire charpente. À l'étage, un espace de réunion de 35 m<sup>2</sup> vient se loger dans la hauteur de l'édifice. Un petit auvent sert d'espace d'attente pour les parents. Des assises sont aménagées dans le rebord des fenêtres de la salle de réunion.

### La matérialité

Le projet est entièrement qualifié par le choix des matériaux. À l'intérieur, le bois domine et reste visible depuis l'extérieur. Une grande charpente faite de pannes croisées en bois lamellé collé est complétée par les habillages de murs intérieurs et le mobilier en panneaux de bouleau.

À l'extérieur, des panneaux métalliques dont la finition est irisée, jouent avec la lumière et apparaissent soit gris soit dorés suivant les heures de la journée. Un calepinage précis des joints debouts allège les verticales et le dessin d'un couronnement atténue le volume. Par



© Mathieu Noël

endroits, la tôle est microperforée et forme des moucharabiehs. Elle garantit un éclairage intérieur généreux tout en préservant les visibilités. Le préau et l'auvent utilisent la même charpente croisée avec des bois prégrisés. **AR**

**Architecte** : Yan Olivares Architecture, Saint-Étienne (42)

**BET** : Fluide : Beauvoir, Saint-Étienne (42) ; Structure SGI, Yssingaux (43) Bois conseil, Saint-Étienne (42)

**Maîtrise d'ouvrage** : Commune d'Yssingaux (43)

**Surface** : salle 214 m<sup>2</sup>, préau 146 m<sup>2</sup>

**Coût** : 1 M €



## Le KAP Learning Centre à Clermont-Ferrand, EMAA et BaaG architectes associés

# Un dialogue entre le passé et le présent

**Le projet prévoit la rénovation d'un ancien bâtiment universitaire et son extension, à volume égal. Les architectes font un parallèle entre l'enjeu architectural passé / présent et celui qui occupe le domaine du livre, entre impression et supports numériques qui, aujourd'hui, forment les Learning Centre.**

**L**e Learning Centre, qui a ouvert ses portes aux étudiants clermontois en cette rentrée scolaire 2024 accueille bien plus qu'une bibliothèque universitaire et des fonds documentaires au sens traditionnel des termes (50 000 ouvrages en accès libre). Et les chiffres sont impressionnants ! Sur 6 000 m<sup>2</sup>, ouverts six jours sur sept de huit à vingt-deux heures, il regroupe un centre de ressources, un outil dédié à la formation des étudiants, des enseignants et des chercheurs ainsi qu'un Pôle Ingénierie pédagogique et production audiovisuelle. Il reçoit aussi des fonctions connexes comme le restaurant universitaire, des lieux de détente et de la vie étudiante.

### Un enjeu patrimonial fort

Le bâtiment existant est un édifice moderno-brutaliste, réalisé entre 1955 et 1960 par les architectes auvergnats Lescher et Bossier. Il accueillait le laboratoire de géologie et de minéralogie de la faculté des sciences de Clermont-Ferrand. Bâtiment proué sur la

rue Kessler, il garde sa prestance et l'autorité du savoir universitaire, avec une restauration respectueuse visant surtout à remettre en valeur l'écriture de ses façades en pierre.

### La partie neuve, un double contemporain

Le volume construit s'accorde avec celui du bâtiment historique dans sa spatialité et son architecture. Ils restent sobres, simples et se mettent en valeur mutuellement. La minéralité est affichée, cette minéralité très présente dans la ville de Clermont, celle qui renvoie aux volcans, à la pierre et à la terre. Les façades sont construites soit en béton lisse, soit en béton matricé à l'effet griffé comme la roche. Le rythme des travées verticales et horizontales dialogue avec les alignements et ordonnancements de l'existant.

### L'entre-deux, un grand puits de lumière naturelle

Le programme s'organise autour de deux atriums entre les deux bâtiments et ce, sur trois niveaux. Depuis l'extérieur, on les perçoit par une grande façade vitrée plein nord. À cet endroit-là, une passerelle offre un accès d'entrée et, par le jeu des transparences, le regard traverse tout le bâtiment. Ainsi, l'extérieur devient un intérieur avec des visions dedans-dehors. Pour répondre aux règlements parasismiques et afin de ne pas



amoindrir la structure du bâtiment existant, une mégastructure, formée de poutres en béton en forme de « z », sert de contreventement.

Au rez-de-chaussée, se tiennent les espaces de restauration et de convivialité, de plain-pied avec le jardin entièrement redessiné. **AR**

**Architecte :** EMAA Espagno Milani Architectes Associés, Toulouse (31)

**Architecte Associé :** BaaG architectes associés, Chamalières (63)

**Mandataire et Entreprise Générale :** GCC Auvergne, Aubière (63)

**BET :** Structure : ITC, Clermont-Ferrand (63) ; Acoustique : ACOUST B, Saint-Martin-d'Hères (38) ; Space Planer : Génie Des Lieux, Paris (75)

**Maîtrise d'ouvrage :** Université Clermont-Ferrand (63)

**Surface :** 7 282 m<sup>2</sup> dont 3 656 m<sup>2</sup> en neuf et 3 626 m<sup>2</sup> en réhabilitation

**Coût :** 14 M € HT avec exploitation et maintenance pendant 8 ans



© Sophie Rodriguez

## Construction d'un belvédère à Tupin-et-Semons, agence Collection Architectes

# En apesanteur

**Ce belvédère, imaginé par les architectes de l'agence Collection, surplombe des coteaux prestigieux et dévoile une vue spectaculaire sur le Parc naturel régional du Pilat.**

Tous les belvédères donnent à voir autrement. Celui-ci déclenche l'étonnement. Là où certaines réponses au concours proposaient de prolonger la placette de l'église, l'agence Collection prend la tangente dès les premières esquisses en proposant d'investir le vide. Les architectes ont dessiné un ruban de bois et d'acier suspendu. La mise en scène est double : sur le plan touristique, l'ouvrage d'art donne à voir le paysage et dans le cadre d'une programmation culturelle, il devient une scène pour des spectacles vivants, le public investissant les gradins du perron de l'église.

### Trois séquences

Spectaculaire, la partie suspendue du belvédère représente le signal d'un parcours continu fractionné en trois séquences. Dans un premier temps, le public découvre au sol un chemin en bois de chêne l'invitant à regarder une première séquence panoramique sur le Rhône. Le jardin du belvédère, la seconde séquence, réserve aux touristes une expérience immersive, plus intimiste et proche de l'église de la Nativité-de-Notre-Dame de Semons. La troisième séquence, le belvédère suspendu, rejoint le parvis de l'église. Les architectes se jouent également

des différences de niveaux en rendant l'expérience accessible aux personnes à mobilité réduite (pente douce et plateforme élévatrice).

### Les fils du temps

La partie saillante du belvédère s'appuie sur deux culées en béton, l'ensemble de la maçonnerie arbore une finition en pierres apparentes. Étanche, le tablier du belvédère protège la structure porteuse. Les deux membrures porteuses supérieures ont été réalisées en bois lamellé-collé (douglas purgé d'aubier). Les deux membrures inférieures sont en acier de section tubulaire de 100 mm. Entre les deux, ce sont des croisillons, des tendeurs et des chevalets qui assurent la rigidité et la portée de l'ensemble. Les deux chasse-roues périphériques du cheminement intègrent des spots. Autre détail, le garde-corps arbore l'inscription d'un vocabulaire propre au monde viticole : les verbes « Vendanger », « tailler », ou encore « greffer » sont projetés par ombre portée sur le tablier. Les fils du temps à découvrir sur le site de l'atelier Byme. NP



© Sophie Rodriguez

**Architecte** : Collection Architectes, Grenoble (38)

**Paysagiste** : Atelier Lionel Douard, Le Cheylard (07)

**BET** : Structure : Arborescence, Lyon (69) ; Géotechnique : Kaéna, Saint-Vincent-de-Mercuze (38) ; VRD : Un B.E Verde, Grenoble (38) ; Economie : DPG & co, Lyon (69) ; Scénographie : Byme, Grenoble (38) ; OPC : GC Ingénierie, Ecully (69)

**Maître d'ouvrage** : Vienne Condrieu Agglomération, Vienne (38)

**Coût des travaux** : 748 496 € HT

**Surface** : 850 m<sup>2</sup> aménagés



Le lien vers la scénographie du projet : <https://www.byme-architecture.com/FilsduTemps>

© Vladimir de Vollerat du Jeu



## Le Pôle Santé à la Confluence, Vera & Associés Architectes

# Côté jardin

**Situé dans la ZAC2 de la Confluence à Lyon, dans ce territoire qui se développe vers le Rhône, le Pôle Santé s'inscrit dans un très vaste projet qui compte trois îlots et onze bâtiments. Au cœur du jardin, jouant de contraste avec son environnement, ce petit édifice de béton gris-vert offre l'impression d'un « ailleurs urbain ».**

L'ensemble des trois îlots se nomme Sollis et est développé conjointement par Bouygues Immobilier et Linkcity. Il est conçu par trois équipes d'architectes (David Chipperfield Architects, Aires Mateus & Associados et Vera & Associés Architectes) sous la coordination de l'architecte londonien David Chipperfield. L'agence de paysage belge Wirtz International a en charge la réalisation des cours jardinés.

### Une architecture singulière

Dans ce morceau de ville dense, le bâtiment I, le Pôle Santé, occupe une place singulière. Il se distingue d'abord par son petit volume qui rappelle les parties de halle de l'ancien marché-gare, conservées par endroits. En plus de la transmission d'une histoire patrimoniale, son gabarit préserve l'ensoleillement des bâtiments environnants, notamment ceux plus au nord.

Dans son jardin, il se différencie par sa structure et sa couleur. Il associe une enveloppe

faite de cadres préfabriqués de béton gris-vert à une structure intérieure en bois, dalles en CLT (Cross-Laminated Timber) en pin et poteaux-poutres en bois lamellé-collé. Le béton répond à la demande du plan d'urbanisme de construire des façades minérales et épaisses. Le bois, en plus de ses qualités intrinsèques, limite l'impact carbone du projet.

La géométrie et l'épaisseur des cadres en béton de la façade (70 cm de profondeur) dessinent des trames horizontales et verticales, accentuées par les ombres qui rythment et qualifient entièrement le projet. Ces épines contrôlent les apports solaires et garantissent l'intimité des espaces de consultation par rapport à leurs voisins.

### Le béton, une réponse architectonique

Le bâtiment s'implante au-dessus d'un parking public en fonctionnement, le Parc du marché-Gare, avec cinq niveaux bâtis en sous-sol. C'est une contrainte forte qui a orienté des choix constructifs dès les premières esquisses. Les façades reposent sur une série de poutres de grandes dimensions qui permettent de redescendre les charges sur les files porteuses du parking.

Le recours à la filière sèche, avec l'utilisation de cadres préfabriqués, assure un chantier plus rapide, plus propre et avec moins de



© Vladimir de Vollerat du Jeu

nuisances notamment sonores. La teinte gris-vert est obtenue par l'ajout de minéraux dans la formulation du béton. Ce procédé accentue sa matérialité et joue avec l'intensité de la lumière suivant les heures de la journée ou les saisons.

Le bois, à l'intérieur, joue par sa matérialité de contraste avec le béton extérieur. Il offre de nombreux avantages, en plus de ses vertus environnementales : la filière sèche à nouveau, le poids allégé et ses qualités techniques et sensorielles. **AR**

**Architecte :** Vera & Associés Architectes, Lyon (69)

**BET :** Structure : COGECI, Vaulx-en-Velin (69) ; Fluides et QEB : katene, Vaulx-en-Velin (69) ; Acoustique : Gamba, Saint-Denis (93)

**Maîtrise d'ouvrage :** Linkcity Sud Est, Lyon (69)

**Surface :** 1 200 m<sup>2</sup>SDP

**Coût :** 2,15 M € HT



© Béatrice Caffieri

Restaurant scolaire et accueil périscolaire à Allonzier-la-Caille, Atelier Catherine Boidevaix Architecte

## En balcon sur le grand paysage

**À la sortie d'Annecy et en direction de Genève, Allonzier-la-Caille est une petite commune qui s'est beaucoup densifiée ces dernières années. Le projet s'installe dans le centre à proximité d'équipements déjà existants, au cœur d'un site magnifique à la topographie complexe.**

Le projet s'insère dans un site complexe dont la difficulté vient d'une part de sa topographie qui présente un dénivelé de sept mètres et d'autre part de l'hétérogénéité des édifices en présence. Les architectes font le choix de profiter de cette position dominante pour créer une cour d'école en balcon sur le paysage et de concevoir un bâtiment de plain-pied autour de cette cour.

### Site complexe

L'objectif principal est de s'inscrire avec justesse dans le paysage et de se glisser dans la pente au plus près. Pour les équipements existants, on trouve les écoles maternelle et élémentaire à l'est, un peu plus loin la mairie et l'église ; à l'ouest un terrain de foot surplombe le restaurant, qui ne gêne pas les vues. Enfin, la salle polyvalente se tient à proximité sur le même niveau.

### Programme simple

Le projet prend la forme d'un grand « L » dans lequel le programme s'organise clairement en jouant sur le dénivelé. Les trois salles

du périscolaire tiennent le nord de l'édifice et se tournent vers le grand paysage. Des accès indépendants favorisent les utilisations différentes pendant et en dehors des horaires scolaires. Le restaurant se développe le long de la ligne ouest, très ouvert sur la cour à l'est et protégé par le terrain de foot à l'ouest. La cuisine se tient proche de la salle polyvalente pour la desservir également et de façon indépendante. Une grande galerie, façon cloître, ceinture l'édifice et unifie les éléments en présence en formant un grand préau. La cour est généreusement végétalisée avec un sol gardé perméable. Les entrées piétonnes se font à l'est avec une arrivée sous la galerie. Un parking au nord assure le stationnement des véhicules.

### Architecture sobre

L'intention architecturale était d'éviter d'apporter de la confusion dans un site déjà chargé. Le bâtiment est fait de murs en béton préfabriqué, formés de panneaux verticaux sablés et de couleur chaude, encadrés de bandeaux horizontaux blancs, toujours en béton. Le volume du périscolaire forme un porte-à-faux sur un grand mur de pierres présentant un léger fruit pour affiner l'angle. La grande galerie, construite d'une structure métallique blanche et couverte de polycarbonate transparent conserve l'apport de lumière naturelle dans les espaces.

À l'intérieur, une ambiance douce et feutrée conjugue les mêmes ingrédients :



© Béatrice Caffieri

présence majoritaire du béton brut et du bois, espaces généreusement éclairés naturellement et dialogue avec le paysage extérieur et la végétation de la cour.

Dans une optique de densification et de modularité, le bâtiment a été conçu de façon à pouvoir rajouter un étage avec une fosse prévue pour un ascenseur et une structure renforcée. **AR**

**Architecte :** Atelier Catherine Boidevaix, Alex (74)

**BET :** Structure : Plantier, Annecy (74) ; Fluides : Brière, Epagny Metz Tussy (74) ; Acoustique : Rez'on, Saint Martin Bellevue (74)

**Maîtrise d'ouvrage :** Commune d'Allonzier-la-Caille (74)

**Surface :** 900 m<sup>2</sup> SP

**Coût :** 3,347 M € HT



En savoir plus



Les Cottages de Ripaille à Thonon-les-Bains, Charlotte Salas architecte

# Entre camping et hôtellerie, une alternative

**Douze habitations légères de loisirs se sont installées récemment sur les rives du lac Léman, à Thonon-les-Bains. Le projet est une jolie histoire familiale dans laquelle l'architecture a le beau rôle. Elle y est simple et bien conçue, à la manière de chalets ou de cabanes.**

**L**e Tennis club de Saint-Disdille est un des derniers clubs privés de France. Les parents de l'architecte en font l'acquisition en 1999 avec l'intention de le moderniser et d'étoffer l'offre sportive avec l'installation de salles de squash et de fitness. En 2020, le projet prend une tout autre dimension avec la construction des cottages, une offre d'hébergements alternative, entre lac et montagne.

## Une implantation urbaine décisive

Le projet s'installe sur un terrain délaissé, dans un contexte urbain peu dense et hétérogène. Dans ce contexte, il était nécessaire de s'inscrire dans la continuité des structures sportives existantes et de créer un ensemble cohérent. Les douze unités s'organisent autour d'un cheminement piéton central, qui se dilate ou se rétrécit, de façon à éviter les covisibilités. L'intention est d'affirmer un esprit de communauté tout en préservant l'intimité de chacun. L'aménagement extérieur est conçu avec

soin : la végétation privilégie les essences locales et la palissade de clôture utilise des gabions de pierres de Meillerie jalonnés de poteaux en bois.

## Trois typologies de bâtiments

Les cottages répondent à une demande qui se situe entre camping et hôtellerie avec une clientèle variée comme les familles, les entreprises, les artisans ou les mariages. Pour faire face à ces différents besoins, l'architecte a conçu trois typologies de chalets. Deux petits logements type F1 accueillent chacun jusqu'à quatre personnes. Ils sont logés sous un même grand toit. Les autres hébergent sept personnes avec une chambre supplémentaire en mezzanine avec soit un séjour en « L » ou un séjour droit. Tous sont dotés d'une généreuse terrasse abritée.

## Une structure constructive lisible

Les cottages empruntent leur forme à des cabanes ou des chalets contemporains. Leur structure constructive est lisible : douze petits plots de béton supportent une grande plaque métallique sur laquelle est posé un plancher en lambourdes qui constitue la terrasse en bois. La structure et les murs sont en bois (sapin, mélèze, ossature bois). Les grands toits, dont la pente atteint 90 %, sont en tôle à joints debouts. L'intérieur sobre mais cosy

renforce l'ambiance vacances. Le choix de matériaux locaux et d'entreprises régionales renforce le bilan carbone du projet par l'appel aux circuits courts. **AR**

**vArchitecte** : Charlotte Salas, Thonon-les-Bains (74)

**Maîtrise d'ouvrage** : Les Cottages de Ripaille, Thonon-les-Bains (74)

**Surface** : 520 m<sup>2</sup> (terrain : 5 000 m<sup>2</sup>)

**Coût** : 1,30 M €





## BUREAUX D'ETUDES STRUCTURES BOIS / METAL

**SYLVA CONSEIL**  
CLERMONT-FERRAND

66 rue des Courtiaux  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél: 04 73 26 30 77  
agence63@sylva-conseil.com

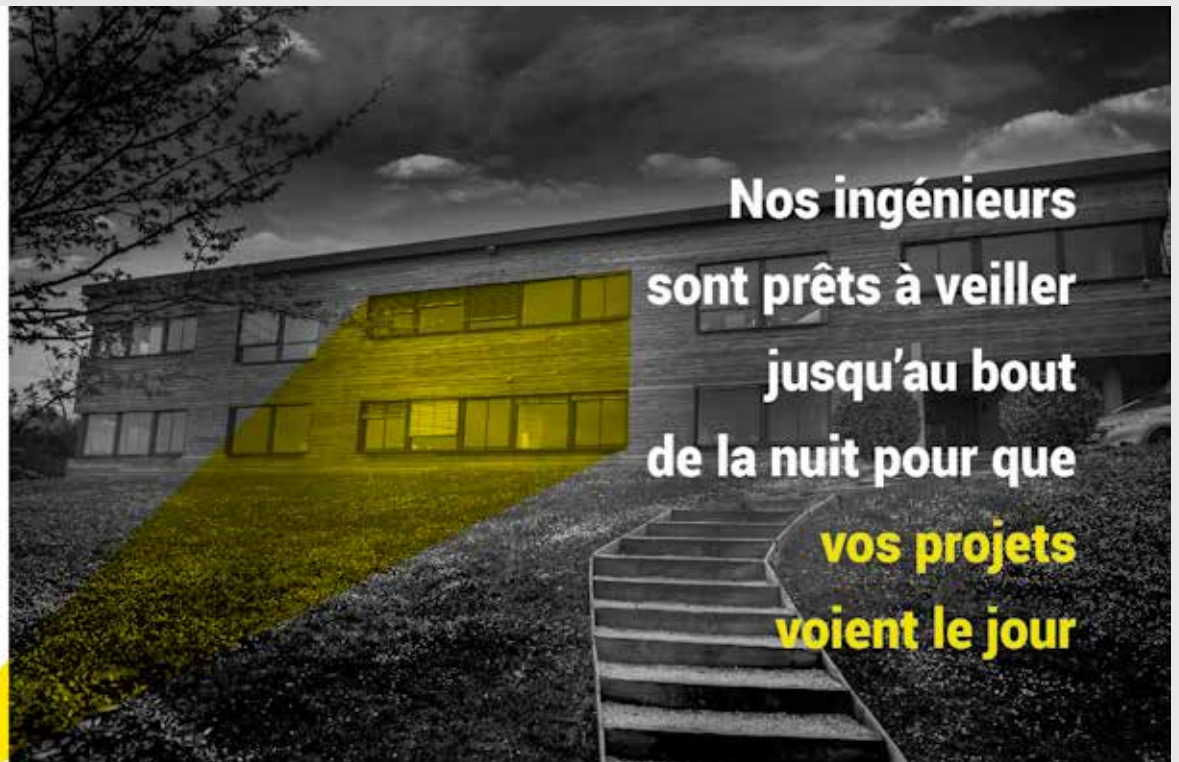
**SYLVA CONSEIL**  
PARIS

16 rue de Candale  
93500 PANTIN  
Tél: 01 43 73 56 45  
agence75@sylva-conseil.com



### Bureau d'études techniques bâtiment Tous corps d'état

- Structures
- Fluides / Environnement
- Electricité / SSI
- Voierie Réseaux Divers
- Cuisines Collectives
- Economie de la construction
- OPC
- BIM



CLERMONT-FD • TOULOUSE • ANNECY • LYON

10, rue Becquerel - 63110 Beaumont  
contact@euclid-fr.com  
Tél. : 04 73 26 79 60

MEDIAFIX

[www.euclid-fr.com](http://www.euclid-fr.com)



## Bâtissons ensemble votre avenir



Un cabinet d'expertise-comptable  
au cœur du monde de l'architecture depuis plus de 15 ans

Expertise  
comptable

Commissariat  
aux comptes

Transmission  
d'entreprise

POUR EN SAVOIR PLUS :  
[www.compta-architectes.com](http://www.compta-architectes.com)

01 47 63 17 18

### Opportunité

Transmission d'une agence d'architecture  
en région Auvergne Rhône-Alpes

Le Groupe Exentys a été sollicité par l'un de ses clients  
pour assurer la transmission d'une société  
d'architecture.

- Agence in bonis depuis plusieurs années
- Excellente réputation
- Equipe aux multiples compétences

**Pour en savoir plus :** [transmission@exentys.com](mailto:transmission@exentys.com)



Découvrir l'annonce



LA QUALITÉ ET L'EXPERTISE RECONNUES EN MANAGEMENT DE PROJET

NOS MISSIONS : ACCOMPAGNER  
LES MAÎTRES D'OUVRAGE ET LES MAÎTRISES D'ŒUVRE EN  
**AMO • DET • OPC**



#### PROJETS DE GRANDE ENVERGURE

Stade Philippe Marcombes  
Clermont-Ferrand - 20 M€  
Architecte : Auer Weber



#### PROJETS TECHNIQUES COMPLEXES

Centre Nautique Aquamotion  
Courchevel - 40 M€  
Architecte : Auer Weber



#### RÉHABILITATIONS EN SITE OCCUPÉ

Université de médecine Rockefeller  
Lyon - 45 M€  
Architecte : Vurpas Architectes



#### PROJETS PATRIMONIAUX

Musée de la Mine  
Saint-Etienne - 5 M€  
Architectes : Gautier + Conquet, Archipat

*Anticiper pour réussir*

ARPEGE Ingénierie | 1, rue de Mailly 69300 CALUIRE | 04 78 97 49 91 | [contact@arpege-ingenierie.com](mailto:contact@arpege-ingenierie.com)  
[www.arpege-ingenierie.com](http://www.arpege-ingenierie.com)



Dossier

# Densification

Textes : Nicolas Pissis

Des problématiques variées, des projets réalisés, ce dossier aborde la question de la densification d'une manière pragmatique.

Le comité de rédaction a sélectionné six projets qui démontrent que sur notre région, il est possible d'agir avec l'héritage bâti et urbain. À Saint-Didier-au-Mont-d'Or, des immeubles de logements des années 1960 rentrent dans le XXI<sup>e</sup> siècle ; à Lyon, un parking est transformé ou plutôt « ré-architecturé » en école supérieure.

Les projets retenus font aussi la part belle aux nouveaux usages, et cela, à toutes les échelles : de l'immense complexe industriel Cataroux du manufacturier Michelin à Clermont-Ferrand jusqu'au tiers-lieux de Rillieux-la-Pape.

Les constructions neuves n'en restent pas moins à l'écart. En témoignent deux opérations réalisées dans l'Isère, à Paladru et à Saint-Barthélemy-de-Séchillienne. Ces réalisations accompagnent désormais le quotidien des habitants vers de nouvelles centralités et de nouveaux services. Deux architectes et deux maires sont également interviewés dans ce dossier consacré à la densification.

## CONVERSATION AVEC CHRISTINE LECONTE,

**architecte et urbaniste, présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes de 2021 à 2024 et actuelle directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.**

**Anne Rolland et Nicolas Pissis : Pour vous, la densification est-elle une réparation ou une révolution ?**

**Christine Leconte :** Je crois qu'il est important de rappeler d'où vient cette nécessaire densification et pourquoi on en parle tant aujourd'hui. Le vingtième siècle a apporté son expansion très forte avec le développement massif de l'urbanisation, sans considérer la valeur du sol et en empiétant vastement sur les terrains agricoles. Aujourd'hui, il devient urgent de limiter l'étalement urbain, d'une part parce que nous n'avons plus les moyens d'y apporter les services publics nécessaires aux habitants (réseaux, transports, services...) et, d'autre part pour protéger le sol vivant, nourricier. Rappelons aussi qu'il agit contre le réchauffement climatique et que l'imperméabilisation des sols se fait au détriment de ses richesses.

Alors, comment construire sur le « déjà-là », sans empiéter sur des espaces naturels, tout en maîtrisant cette impression de densification ? Ce challenge n'est pas le même dans tous les territoires avec une distinction forte entre petites et moyennes villes et grandes agglomérations. La Région Auvergne-Rhône-Alpes, par exemple, est complexe et possède aussi bien des villes denses que des territoires ruraux. Il ne faut faire aucune généralisation et laisser sa place au projet architectural. Dans les grandes villes, la densification peut s'envisager différemment en mixant les fonctions par exemple ou en exploitant la notion de foncier invisible, c'est-à-dire aller chercher de l'espace là où on ne l'imaginait pas, comme dans les surélévations ou les friches... Il existe de multiples manières de construire sans empiéter sur le sol vivant.

**AR et NP : Densifier, une réaction tardive ou une action pérenne ?**

**CL :** Aujourd'hui, il faut séparer l'aspect juridique de la loi ZAN<sup>1</sup> et la densification que l'on peut envisager comme une posture. Par exemple, trouver des solutions pour mieux réhabiliter à partir de l'existant, mutualiser des équipements dans le temps (cours d'école, gymnase...), réenvisager la place de la voiture en ville où elle est à l'arrêt 80 % de son temps.

**AR et NP : Est-ce seulement repenser notre rapport au bâti ou notre rapport au vivant ?**

**CL :** Il est essentiel de trouver le juste équilibre entre construire plus au même endroit et pouvoir avoir plus de nature en ville avec, notamment une meilleure gestion de l'écoulement des eaux et de tous les services naturels dont l'homme a besoin. Les typologies urbaines et les palettes architecturales peuvent être très différentes pour résoudre cette équation. Il est important aussi de ne pas agir à petite échelle mais, avec l'aide des pouvoirs publics, convoquer l'architecture !

**AR et NP : Dans cette problématique, l'architecte devient : un professionnel « éclairant », un partenaire privilégié, un acteur polyvalent ?**

**CL :** L'architecte doit sortir des schémas habituels pour reprendre sa place dans la fabrication de la ville. Il est un acteur éclairant par rapport aux solutions connues caricaturales : le collectif ingrat ou la maison individualiste. Par nature et par essence, l'architecture se trouve dans un entre-deux. Elle trouve son équilibre entre standardisation et singularité d'un territoire. Elle doit être innovante.

La densification ne doit pas faire peur. Elle offre, au contraire, une place à prendre et questionne sur la manière de vivre ensemble. C'est un outil pour construire un projet de société, celui de la ville de demain.

<sup>1</sup> ZAN : Loi ZAN (Zéro artificialisation nette) du 20 juillet 2023 vise à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en œuvre de la lutte contre l'artificialisation des sols.



Publications de l'Ordre  
à destination des maires  
et des collectivités territoriales

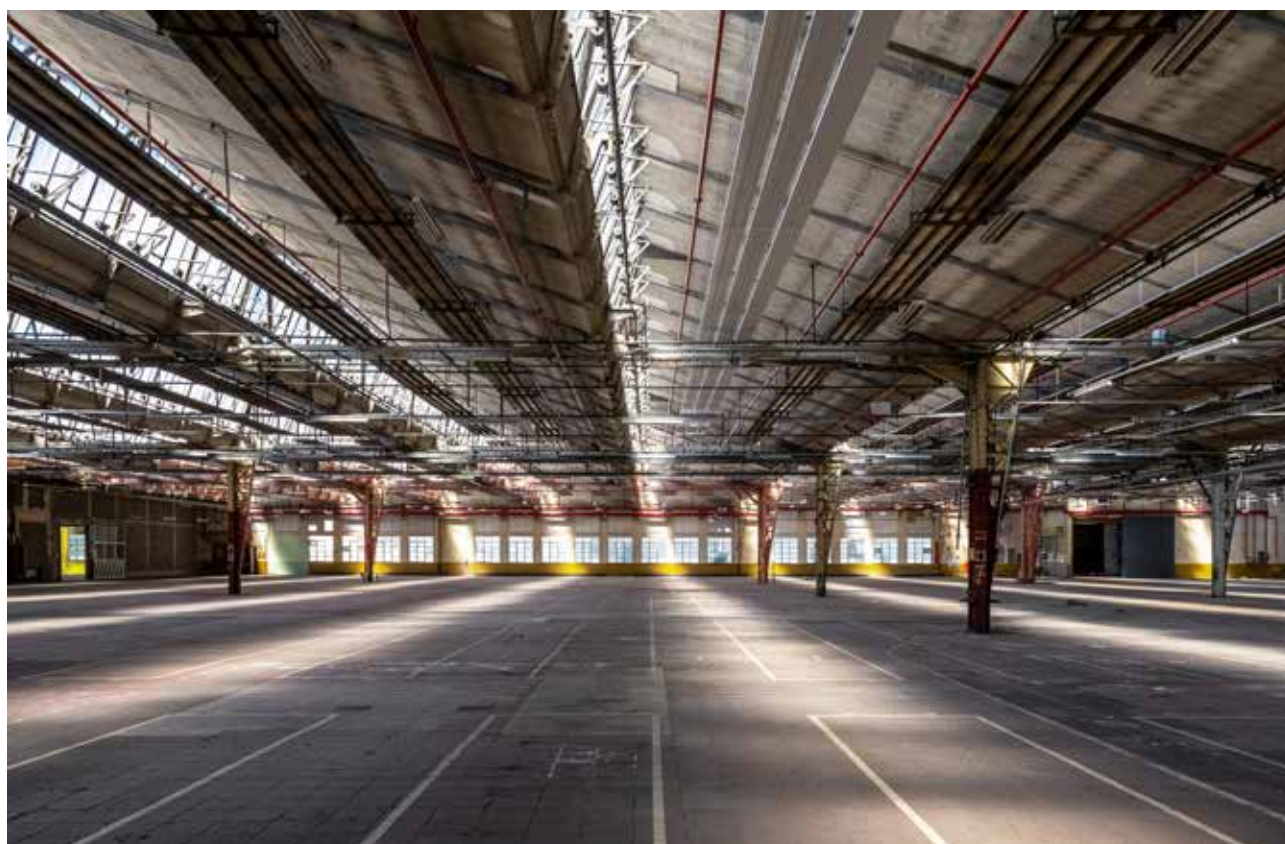
## DE LA VILLE...

Reconversion du site Michelin de Cataroux à Clermont-Ferrand (63),  
agence ANMA Architectes Urbanistes / Studio MAE

# Densification-surélévation

Sur le site Michelin de Cataroux, la halle du manufacturier clermontois de pneumatiques référencée « O23 » et ses abords, deviennent l'ILO23. Les quelque quatre hectares de cet ancien site industriel sont ainsi transformés dans une opération de densification d'envergure.

© ANMA Architectes Urbanistes / Benoît Alazard



**L**e projet s'est transformé peu à peu. Les sheds, les rues, les bâtiments existants étaient intéressants pour Nicolas Michelin, Studio MAE, qui a en charge une mission de conseil et de surveillance de l'ensemble du site. L'idée est de s'appuyer sur le « déjà-là », démolir peu.

La métamorphose opérée confère une nouvelle identité à ce grand vaisseau industriel. Une grande partie des façades, les structures poteaux poutres treillis et les emblématiques sheds sont conservés. L'idée est de garder cette nappe industrielle, glisser dans cette strate horizontale de plain-pied, bureaux, commerces, parkings, jardins, entrées, accès... et construire avec densité au-dessus. Un peu moins de cinq cents logements sont répartis dans sept bâtiments émergents. La végétation trouve sa place dans les espaces verts créés, les cours anglaises ou encore les toitures végétalisées.

### Une densité vertueuse

Alors comment s'envisage, se gère et se maîtrise la densité dans une opération de cette ampleur ? Nicolas Michelin croit en une densité vertueuse, une densité heureuse en quelque sorte. Il a conscience que le mot

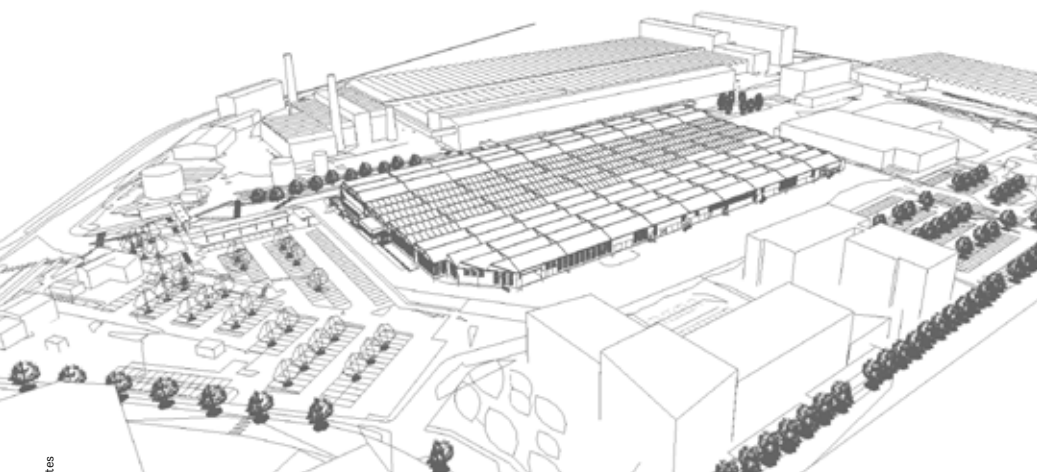
« densité » peut faire peur et nécessite un certain courage politique. Si elle présente souvent une rupture de rythme, son insertion urbaine peut être douce, respectueuse des voisins avec des hauteurs progressives. Trois points de progression sont indispensables. Le sur-mesure, d'abord,



© ANMA Architectes Urbanistes / Benoît Alazard



© ANMA Architectes Urbanistes / Benoît Alazard



© ANMA Architectes Urbanistes

car si le PLU ne peut résoudre entièrement la question, certains paramètres doivent être définis très en amont : volumétrie, gabarits en fonction du paysage urbain ou paysager, skyline avec une architecture propre à trouver dans les parties hautes, retraits, écriture architecturale juste.

### Voir sans être vu

Le deuxième point est l'indispensable travail sur l'intimité de chaque logement, même et surtout pour les plus petits. Les vues du logement doivent être maîtrisées sur toutes les faces, avec de grandes baies lorsque cela est possible. À l'inverse, il faut pouvoir bénéficier d'un espace extérieur en creux pour garantir l'intimité, voir sans être vu. L'idéal étant une loggia de deux mètres de profondeur minimum pour son habitabilité.

Enfin, pour être acceptable, la densité doit être compensée par des espaces de partage : un studio, une pièce ou un local partagé, des toits, terrasses, jardins suspendus peuvent devenir autant de nouveaux territoires du vivre ensemble. C'est innovant, coopératif, cela bouscule les a priori sur la copropriété, mais dévoile sûrement un signe d'avenir.

Plus largement et d'ici 2028, ce sont plusieurs opérations qui transformeront le gigantesque site de Cataroux et ses quatre-vingts hectares situés à l'est de la métropole clermontoise. Un plan guide a été réalisé pour établir un dialogue entre la collectivité, les porteurs de projet et les propriétaires du foncier. Cette opération sans précédent dans l'histoire de Clermont et de Montferrand, va permettre de révéler la rivière la Tiretaine et de reconstruire la ville sur la ville. **AR et NP**

**Maître d'ouvrage** : Quartus

**Maître d'œuvre** : ANMA Architectes Urbanistes

**Urba conseil du secteur Cataroux** : Studio MAE (Métropole Architecture Écologie)

Les Roselières, réalisation de 35 logements à Paladru (38), Atelier Léger

# Densité, centralité et mixité



© Nicéphore Trimbardos

**Initiée par la communauté d'agglomération du Pays voironnais et la commune de Paladru, cette opération s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement urbain « Cœur de village de Paladru ».**

Les 35 logements construits rejoignent une dynamique structurante initiée par la réalisation du musée archéologique ainsi que d'autres aménagements de voiries et d'espaces publics. Les premières études remontent à plus d'une dizaine d'années, cette opération a donc été anticipée au plan local d'urbanisme par la mention d'une « servitude de logements ». La parcelle choisie pour l'opération, un ancien camping en friche, a été découpée en deux îlots d'environ 3 000 m<sup>2</sup> chacun. Le premier îlot rassemble deux bâtiments de six et onze logements (intermédiaires et locatifs sociaux) ainsi que cinq maisons mitoyennes en duplex. Le second îlot rassemble deux bâtiments de six logements chacun (intermédiaires et collectifs) ainsi qu'une villa.

chaussée du bâtiment situé en face du musée archéologique.

Au final, cette opération a une densité bâtie de 0,45 (ex COS). Sur une surface de terrain de 6 080 m<sup>2</sup>, les deux îlots cumulent une surface de plancher de 2 740 m<sup>2</sup>. 78 places de stationnement, dont 19 sous abris et deux en box ont été réparties sur le site. La villa, positionnée dans l'angle sud-est de la parcelle, bénéficie d'un accès au lac, cette réalisation de standing fait référence aux maisons bourgeoises de villégiatures d'époque.

d'agglomération du Pays Voironnais pour ses compétences et son aide logistique, administrative et juridique : une mutualisation de moyens dont la commune de Paladru a su tirer de nombreux avantages. Les trois acteurs du projet, à savoir la commune, la communauté de communes et le binôme promoteur-architecte ont mené cette première tranche qui donne l'impulsion d'un cœur de village. Une seconde tranche est à l'étude.

Le maire témoigne également de la capacité de l'équipe de maîtrise d'œuvre à proposer des constructions qui conservent l'aspect du village en termes d'échelle et de rendu des couleurs. « Nous avons réussi à créer des espaces aérés que les habitants se sont bien appropriés, les architectes ont été attentifs à notre volonté de mixité sociale et ils ont réussi à créer des espaces conviviaux, des lieux pour se réunir, une trouée verte piétonnière avec une vue sur le lac ». NP

## Le témoignage du maire, Denis Carron

Le maire de la commune reconnaît d'emblée l'appui structurant de la communauté

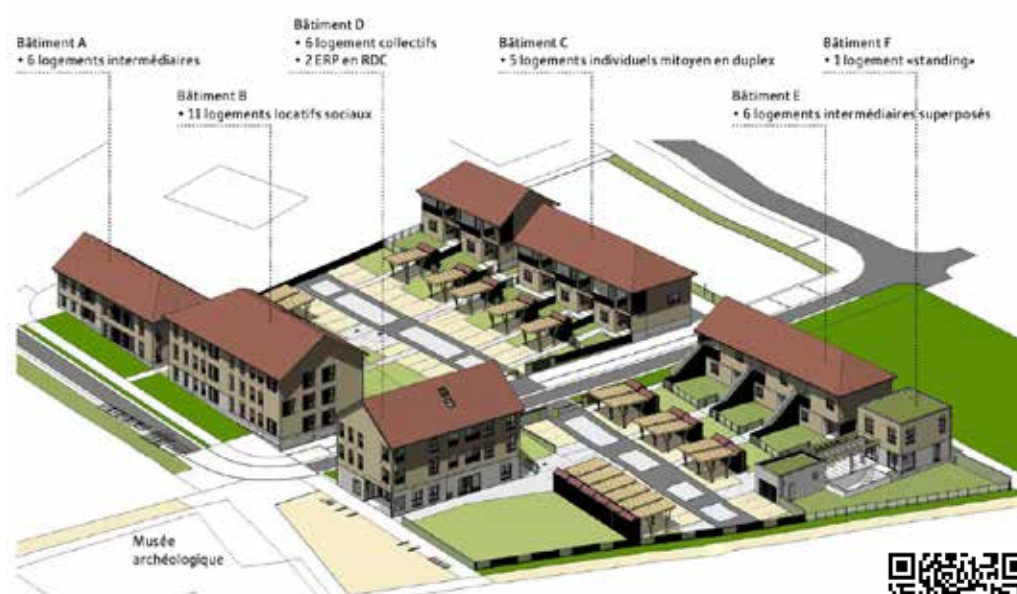
**Architectes** : Atelier léger, Grenoble (38)

**Promoteur** : Groupe Maulin, La Tour-du-Pin (38)

**Maître d'ouvrage** : Commune de Paladru (38)

## Mixité sociale

Un cahier des charges servant de base à l'opération a été réalisé par un programmiste. Les architectes poursuivent cette première étape suite à un appel à projet promoteur-architecte. Il en résulte la réalisation d'un front bâti périphérique refermant un Cœur d'îlot aéré et une valorisation des archétypes des villages dauphinois. Dans le détail, les ouvertures rythment les façades donnant sur l'espace public, les architectes privilégiant les loggias plutôt que des balcons en saillie. La densification se veut « douce », c'est-à-dire respectueuse de l'histoire du village et à la fois minutieuse et vertueuse. Une mixité s'installe sur l'îlot grâce à un mélange des habitats : locatif collectif et intermédiaire, en accession. Cette mixité n'est pas lisible de manière distincte dans la typologie globale du bâti. Une activité de santé dans les domaines du médical et du paramédical s'est installée au rez-de-



## ...AUX VILLAGES

Restructuration de la mairie et construction d'équipements publics à Saint-Barthélemy-de-Séchilienne (38), atelierpng Architecture

# Création, réinterprétation, abstraction, densification

« Être proche du déjà-là afin qu'aucune des additions ne soit perçue comme singulièrement hors d'échelle ». Les architectes de l'atelier png résument ainsi leur intervention dans ce bourg rural.

la conduite de cette opération et notamment la relation privilégiée avec les architectes de l'atelier png. Une relation que l'élu qualifie de sensible reconnaissant une approche globale de la part des architectes dans un état d'esprit de dialogue.

« Dès le départ, nous avons été séduits par le vocabulaire employé, le respect de notre histoire et de la typologie locale, à titre d'exemple l'axe des toitures construites est dans le sens de la pente », explique le maire.

Cette attitude également qualifiée « d'humaine et d'environnementale », sera suivie par des propositions de volumétrie réalisées à partir de deux maquettes. Une modélisation qui a séduit le maire, car elle répondait aux attentes des élus et proposait une certaine modernité sans négliger la concertation avec les habitants et les employés communaux. Enfin, l'élu reconnaît la capacité de l'agence à pouvoir se projeter dans le temps long. À titre d'exemple, les ateliers-garages ont été conçus de manière à être modifiables dans le temps, « j'ai demandé aux architectes de concevoir un bâtiment recyclable ; les murs et la toiture sont en tôle d'aluminium, la charpente est traditionnelle en bois, jusque dans les assemblages. Aussi, dans l'avenir, on peut imaginer une transformation après dépose totale de l'enveloppe. Il restera uniquement la dalle pour une autre programmation ». NP



© atelierpng Architecture

À l'origine du projet, le maire et son équipe municipale, accompagnée par le CAUE, définissent des intentions pour le bourg. Puis un programme prend forme, les architectes s'approprient le sujet et se concentreront sur des « objectifs ». Il restait à imaginer de nouvelles vues, de nouvelles perspectives, réintroduire de la végétation, utiliser la topographie et ainsi proposer aux usagers une implantation des constructions en douceur.

La densification paraît presque naturelle : une bibliothèque et un restaurant scolaire, une salle socioculturelle, des ateliers-garages municipaux, tous ces nouveaux équipements s'installent à proximité de la mairie existante. À l'arrière de celle-ci, l'implantation autour d'une nouvelle place publique, végétalisée, organise les nouveaux usages et raccorde l'ensemble à l'école existante.

### Minéralité et motifs

La mairie a été réaménagée et restaurée dans le respect des teintes de ses façades et de sa toiture d'origine en ardoise. Concernant les trois constructions neuves, une fois les accès, les cheminements et les volumétries

mis en place, il restait aux architectes de composer avec des références typologiques, des matériaux et des teintes respectueuses de l'environnement existant : les pignons des façades sont ouverts, apportant une lumière douce, les toitures se couvrent d'une modernité discrète en recevant « les lauzes » en aluminium recyclé plié. « Les ouvertures sont généreuses, c'est un marqueur qui identifie le caractère public des bâtiments » précisent les architectes.

Il y a une certaine abstraction dans la réinterprétation de la forme de losange des lauzes en toiture déclinée en décor à l'extérieur des bâtiments dans le coffrage des murs béton ou à l'intérieur des locaux, dans les plafonds.

Avec la création de deux bosquets et d'un verger conservatoire, cette opération se veut une expérience végétale accessible aux écoliers et aux badauds. Les habitants redécouvrent également un petit cours d'eau remis au jour le long de la salle socioculturelle.

### Le témoignage du maire, Gilles Strappazzon

Au-delà de l'accompagnement du CAUE de l'Isère, le maire Gilles Strappazzon, revient sur

**Architecte** : atelierpng Architecture, Voiron (38)

**Paysagiste-concepteur** : Atelier des cairns, Chambéry (73)

**Maître d'ouvrage** : Commune Saint-Barthélemy-de-Séchilienne (38)

**Surfaces** : 507 m<sup>2</sup> de construction neuve 143 m<sup>2</sup> de réhabilitation, 7 600 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs



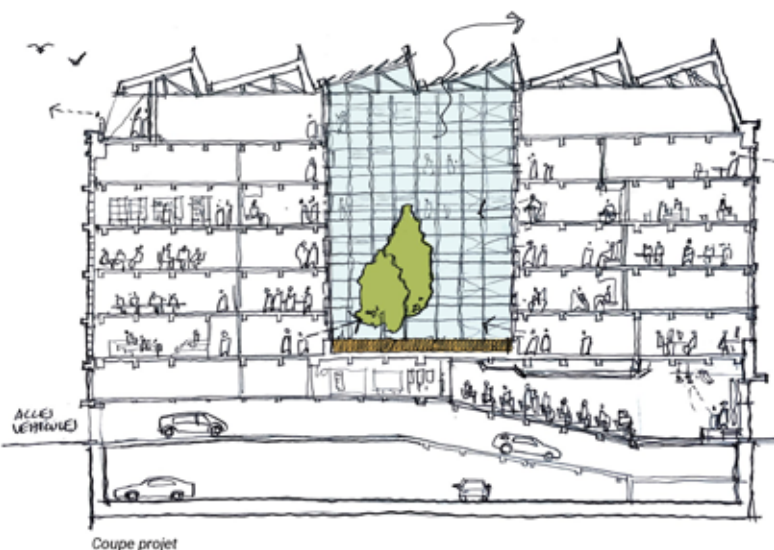


## LA DENSIFICATION...

Citadelle : ré-architecture d'un parking en établissement d'enseignement supérieur à Lyon (69), agence Archigroup

# Conserver l'enveloppe du bâti

Pour Jean-Philippe Charon, architecte, « Une démarche de ré-architecture s'impose à nous, au-delà des réhabilitations classiques ». À l'issue de cette lourde opération, toujours en cours au moment où nous rédigeons ce dossier, le stationnement des voitures laissera la place à l'apprentissage et au savoir pour 1 500 étudiants.



Dans sa démarche d'étude de faisabilité, l'architecte précise qu'il étudie quasiment deux scénarios et leurs conséquences : soit conserver le patrimoine, soit le remplacer. Dans le cas du parking Bonnefoi, construit en 1956 et devenu obsolète en termes de normes incendie, les façades et les toitures sont inscrites au titre du patrimoine de la ville. Cet aspect a obligatoirement orienté l'étude vers une requalification du bâtiment. L'enjeu de ce projet consiste à transformer les contraintes existantes en autant de forces pour sa reconversion à long terme.

### Les façades

La trame des deux façades urbaines existantes a été analysée. La composition est modulaire sur la base d'un premier ensemble de douze carreaux. Un mur-rideau en aluminium permet aux architectes de réinterpréter ce module en douze rectangles recevant soit un châssis fixe, soit un châssis basculant et si besoin une grille métallique à lames horizontales (désenfumage). En finition, les vitrages sont d'un aspect clair ou réfléchissant traité anti-UV et les parements d'époque en mosaïques sur les poteaux en béton sont conservés. En toiture, ce sont de nouveaux éléments structurels en charpente métallique avec isolation thermique ou vitrage qui redonnent au bâtiment ses six sheds.

### Atrium

Les rampes centrales de montée et de descente des véhicules sont démolies. Elles laisseront la place à un atrium naturel. Cette réintroduction du végétal au cœur du bâtiment passera par un mur vert non-accessible au public et composé par des espèces grimpantes et des arbres à hautes tiges. Les façades intérieures sont remplacées par un mur-rideau blanc apportant légèreté et clarté, l'atrium est partiellement couvert.

### L'héritage d'un parking

Plus complexe qu'un programme de bureaux, cette future école supérieure nécessitait la création de deux amphithéâtres de 180 places chacun. Donc plus d'utilisateurs et plus de contraintes en termes de normes incendie. Cette reconversion a nécessité la suppression de poteaux porteurs intermédiaires pour dégager de la surface libre. L'opération s'est déroulée en plusieurs étapes dont le maintien par vérins hydrauliques pour installer les poutres PRS de reprise. Cette étape technique n'était pas la seule difficulté rencontrée lors de cette transformation en école. La faible hauteur sous les plafonds et les poutres porteuses a contraint les architectes à imaginer une gestion des flux d'air en gaines verticales. NP

**Architecte :** Archigroup, Lyon (69)

**Maître d'ouvrage :** 6<sup>e</sup> Sens Immobilier, Lyon (69)

**Surface :** 6 000 m<sup>2</sup> (SDP)



## ... PAR LA MODIFICATION

Feel Wood : réhabilitation, extension et surélévation de deux immeubles de logements à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (69), agence Adminima

# Habitabilité augmentée

Les deux bâtiments ont été construits dans les années 1960. Leur transformation est une opération millimétrée et devient l'exemple concret d'une densification qui se veut très technique dans les possibilités offertes par le plan local d'urbanisme. Au final, ce sont 1 365 m<sup>2</sup> qui sont réhabilités et 1 265 m<sup>2</sup> qui sont issus des travaux neufs d'extension-surélévation.

Au-delà de la simple réhabilitation de l'existant, la surface habitable des deux immeubles a été augmentée. Cela passe par deux extensions en béton en R+4 sur pignon, le béton ayant été choisi pour des raisons de coût, d'acoustique et de sécurité incendie.

Les deux bâtiments sont également surélevés : d'un étage pour un premier bâtiment qui passe ainsi de 12 à 20 logements en accession bail réel solidaire (BRS), de deux étages pour le second bâtiment qui passe de 12 à 24 (logements locatifs sociaux).

### Structure bois extérieure, logements traversants

Les deux bâtiments reçoivent une nouvelle structure extérieure en portiques principalement réalisée en bois, avec néanmoins des poutres métalliques là où l'épaisseur du bois aurait nécessité trop de matière. L'ensemble repose sur de nouvelles fondations. Cette structure ingénieuse, préfabriquée en atelier, reprend les descentes de charge des surélévations et intègre les nouvelles circulations horizontales et verticales sur les façades nord-



© Christophe Lecardonnell

est des deux bâtiments. Les logements sont ainsi desservis par des coursives et sont agrandis de la surface des anciens couloirs. L'emprise des anciens escaliers est désormais utilisée pour desservir les nouveaux logements et le passage des gaines techniques. Une simulation thermique dynamique a été réalisée pour déterminer le calfeutrement hors gel nécessaire. Les logements réhabilités sont tous traversants et les façades sud-ouest, opposées aux circulations, reçoivent des balcons sur la structure porteuse extérieure.

### Opération vertueuse

Cette opération de densification affiche un surcoût financier de 25 % par rapport à une opération neuve. Mais ce bilan ne doit pas occulter un autre bilan : près de 2000 tonnes de béton sont conservées, ce qui représente une économie de 240 tonnes de CO<sub>2</sub> sur 50 ans. Le doublement de la surface habitable est fortement lié aux parties surélevées. Il y a donc très peu d'imperméabilisation pour cette opération d'autant plus que le parking existant a été supprimé. L'épaisseur donnée au bâtiment a permis d'installer

des garages en box fermés en prolongement des anciennes caves. Des panneaux photovoltaïques en toiture produisent l'énergie nécessaire aux bâtiments (ascenseurs, éclairage des communs, ventilation).

### Réemploi

Le bureau d'études Bobi Réemploi (cf. a&t n° 79 dossier Le réemploi) a fourni un diagnostic qui a permis la valorisation et le réemploi de 16 tonnes de matériaux in situ et 3 tonnes d'éléments ex situ, dont des radiateurs en fonte, des fenêtres PVC, des portes en bois massif, des boîtes aux lettres. Le bois mis en œuvre dans les halls est également issu d'une récupération. NP

**Architecte** : ADMINIMA, Lyon (69)

**Paysagiste-concepteur** : Champ libre, Lyon (69)

**Maître d'ouvrage** : Rhône Saône Habitat, Vaulx-en-Velin (69)

**Surface** : 2 600 m<sup>2</sup>, dont 1 365 m<sup>2</sup> réhabilités et 1 265 m<sup>2</sup> en extension-surélévation



© Valérie Simoncelli

## ... PAR LA REQUALIFICATION

Création d'un tiers-lieu culturel à Rillieux-la-Pape (69),  
Hors-les-murs architecture

# Densifier autrement, par l'usage

**Cette opération de réhabilitation du foyer municipal, de la salle des fêtes et de l'ancienne Poste du quartier de Crépieux illustre une densification par changement d'usages. Une dynamique sociale et associative s'est mise en œuvre grâce à cette réalisation.**



mission signalétique et mobilier a été confiée aux architectes ce qui permet une cohérence en conservant l'esprit du lieu et en valorisant son histoire, sa typologie, ses modénatures.

### Réemploi

Du réaménagement des volumétries au réemploi d'équipement, la cabine de projection de l'ancien cinéma devient un gradin pour des animations. Les radiateurs en fonte, les parquets rénovés retrouvent ici une seconde vie.

Pour remédier aux différences de niveaux entre la Poste et le foyer,

un ascenseur a été créé dans la jonction de ces deux entités, un patio existant a également été restauré et devient un point de fraîcheur en été. La laine de bois est utilisée en sur-isolation intérieure du bâtiment apportant également une bonne acoustique. **NP**

**Architecte mandataire :** Hors les murs architecture, Lyon (69)

**Maître d'ouvrage :** Commune de Rillieux-la-Pape, (69)

Le tiers-lieu s'inscrit dans une démarche globale lancée par la municipalité. La dynamique de revitalisation a d'abord été engagée par le réaménagement de la place Canellas, ses abords et notamment la réfection des façades du bâtiment de l'école et annexe de la mairie et du bâtiment concerné par l'opération. Le tiers-lieu, dont la gestion est municipale, s'installe dans un bâtiment remarquable des années 1930 accueillant à l'origine la Poste, le foyer municipal et la salle des fêtes. Cette dernière n'est pas concernée par les travaux, seule la trame attenante au foyer est récupérée pour être réaménagée.

### Missions aménagement, signalétique, mobilier

Ce bâtiment propose désormais au rez-de-chaussée un bar associatif, à côté de la salle des fêtes, ainsi qu'une salle associative, un lieu d'exposition et une salle périscolaire. À l'étage, prennent place une bibliothèque et deux ateliers numérique et créatif. Un jardin pédagogique est créé en toiture. Une extension a été construite pour accueillir les circulations verticales et permettre l'accès à la toiture. La



## CONCLUSION

En ville comme à la campagne, les opérations sélectionnées pour illustrer ce dossier présentent différents programmes. Les échelles des projets sont variées. Les maîtres d'ouvrage, les utilisateurs et les contextes sont multiples.

Malgré toutes ces différences, un faisceau d'orientations communes apparaît. Elles préfigurent une nouvelle pratique architecturale collective.

En remettant la nature au cœur du projet : en témoignant l'atrium du parking Bonnefoi, le jardin pédagogique du tiers-lieu ou encore les bosquets, le verger conservatoire et la mise en valeur d'un cours d'eau à Saint-Barthélemy-de-Séchillienne. L'ancien site industriel de Cataroux se végétalise, les opérations Feel Wood et Les Roselières redonnent à voir autrement leur environnement naturel proche.

En réinterrogeant les usages et en installant une mixité : certaines de ces opérations proposent une offre diversifiée de logements et contribuent à une mixité sociale. De l'enseignement aux commerces en passant par l'associatif, ce sont également les programmations culturelles d'une partie des équipements publics présentés dans ce dossier qui stimulent cette mixité.

La diversité des maîtres d'ouvrage rencontrés est rassurante : communes, bailleurs sociaux et financeurs privés sont à l'initiative de ces opérations pluridisciplinaires auxquelles les CAUE et les structures de réemploi sont parfois associés.

L'héritage bâti est particulièrement riche et ce dossier n'est évidemment pas exhaustif. Les études et les projets concernant la densification douce des zones pavillonnaires sont tout aussi représentatifs de la transformation en cours.

Dans cette sphère du « déjà-là », au cas par cas, les architectes apparaissent comme des professionnels en capacité d'installer, dans la durée, un équilibre des espaces habités en accompagnant les décideurs locaux confrontés à leurs obligations et à la réglementation.

# tecsol

## FORMATION À L'INGÉNIERIE DE PROJETS SOLAIRES

ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES ESSENTIELLES  
AUX MÉTIERS DE L'ÉNERGIE SOLAIRE



**Formation 2025**  
**en distanciel et présentiel 1 250 € HT**  
*Possibilités de formations INTRA*

### ▶ Photovoltaïque :

- 20 au 27 janvier
- 17 au 24 février
- 17 au 24 mars
- 07 au 14 avril
- 10 au 17 juin
- 15 au 22 septembre
- 17 au 24 novembre
- 08 au 15 décembre

### ▶ Solaire Thermique :

- 06 au 13 octobre

▶ **télécharger les programmes**  
[www.tecsol.fr/formation](http://www.tecsol.fr/formation)

▶ **renseignements**  
[muriel@tecsol.fr](mailto:muriel@tecsol.fr)  
04 68 68 16 40



[www.tecsol.fr](http://www.tecsol.fr)

105, avenue Alfred Kastler  
66100 | Perpignan

04 68 68 16 40

# Et si la fenêtre PVC bas carbone était l'avenir de la menuiserie ?

Leader mondial de l'extrusion de profilés PVC pour menuiseries, VEKA est engagé depuis 1993 dans le recyclage en boucle fermée des menuiseries PVC en fin de vie et des chutes de production.

- Procédé mécanique émettant **17 fois moins de CO<sub>2</sub>** comparé à celui de la production de PVC vierge.
- Cadre de menuiserie composé de profilés contenant **jusqu'à 70 % de matière recyclée**.
- **Une FDES\*\* collective proche des 50 kg de CO<sub>2</sub>**, attestant d'un niveau équivalent à celui des menuiseries en bois.

En combinant esthétique, performance technique et qualité environnementale, les systèmes de menuiseries PVC de VEKA sont une solution optimale pour le secteur du Bâtiment.

Pour en savoir plus  
sur la vie d'une fenêtre

**Contactez-nous :**

**VEKA** | Hakim Mihoubi  
hmihoubi@veka.com  
Tél. +33 (0)7 86 91 81 75



Ensemble,  
créons de meilleurs  
espaces de vie

Rénovation de l'îlot Loubet à Saint-Étienne  
Tectoniques, architectes et ingénieurs  
et Dominique Vigier & Philippe Drevet, architectes

# Tour de force

© Vladimir de Mollerat du Jeu



**L'îlot Loubet est un très vaste ensemble de 22 000 m<sup>2</sup> et 45 m de haut, construit dans les années 70 sous la forme archétypale silo-socle-tour. Sa réhabilitation hors-norme questionne presque tous les sujets urbains contemporains : rénover pour ne pas démolir, mixer les programmes et les usages, réouvrir un géant sur la ville, être respectueux des forces en présence tout en restant économe.**

## Un modèle socle-tour

Le projet est inauguré en 1971 et, comme aime le préciser l'architecte Dominique Vigier « la même année que la fermeture du Puits Couriot et que l'ouverture de l'École d'architecture de Saint-Étienne ». Un signe ! Il s'appelle l'îlot Boivin et fut conçu par les architectes stéphanois J.Farat, Y.Gouyon et J.Bressiant sur le modèle d'un bâtiment administratif, rationnel et fonctionnel, destiné à accueillir la CPAM, la CAF et l'URSAFF.

En 2018, vidé de ses occupants, il est

transféré à l'EPORA<sup>1</sup>. Avec l'EPASE<sup>2</sup>, la Ville et Saint-Étienne Métropole une réflexion s'engage sur son devenir.

Dans l'imaginaire collectif l'îlot Loubet souffre d'une image dégradée. C'est un bâtiment très tramé, très centré qui s'est imposé avec fracas dans l'architecture du centre-ville et a fonctionné longtemps comme un objet isolé. Malgré tout, compte tenu de sa hauteur, il reste un signal fort dans le skyline de la ville. Le socle compte quatre niveaux, comme le silo qui abrite des stationnements, la tour les surmonte de onze étages. La typologie de socle et tour, conçue in abstracto sur un terrain censé être plat, a bien des difficultés à s'intégrer dans la pente importante du site. Il y a une rupture d'échelle et une rupture de sol. Quant à son rapport au ciel, il est coiffé d'une couronne technique, sûrement rajoutée dans un deuxième temps. À l'inverse de tout ce qui

a été évoqué, la partie courante c'est-à-dire la tour, est de très grande qualité et offre de belles potentialités.

Après deux ans de réflexion, les acteurs du projet mettent en œuvre une réhabilitation lourde. Le projet s'appuie sur les qualités et les capacités en présence. L'édifice est rationnel, classiquement constitué de noyaux, poteaux et plateaux libres qui offrent une grande liberté d'usages. La façade en pierre offre une matérialité qui sera sublimée.

## Rapport au sol apaisé, bâtiment réouvert sur ses deux côtés, IGH déclassé

Le bâtiment se reconnecte à la ville en s'ouvrant sur ses deux côtés, côté ville au nord et côté colline au sud, contrairement à la situation précédente où il n'était accessible que sur la rue Loubet, au nord. Au sud, l'aménagement d'un grand parvis raccorde le socle au sol. Cet aménagement permet non seulement une meilleure intégration au site

1 EPORA : Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes

2 EPASE : établissement public d'aménagement de Saint-Étienne

naturel, la création d'un espace public convivial mais surtout, avec la diminution de la hauteur du bâtiment, le déclassement IGH (Immeuble de Grande Hauteur) de l'édifice. Il l'affranchit ainsi des règlements drastiques et lui offre plus de liberté pour sa programmation.

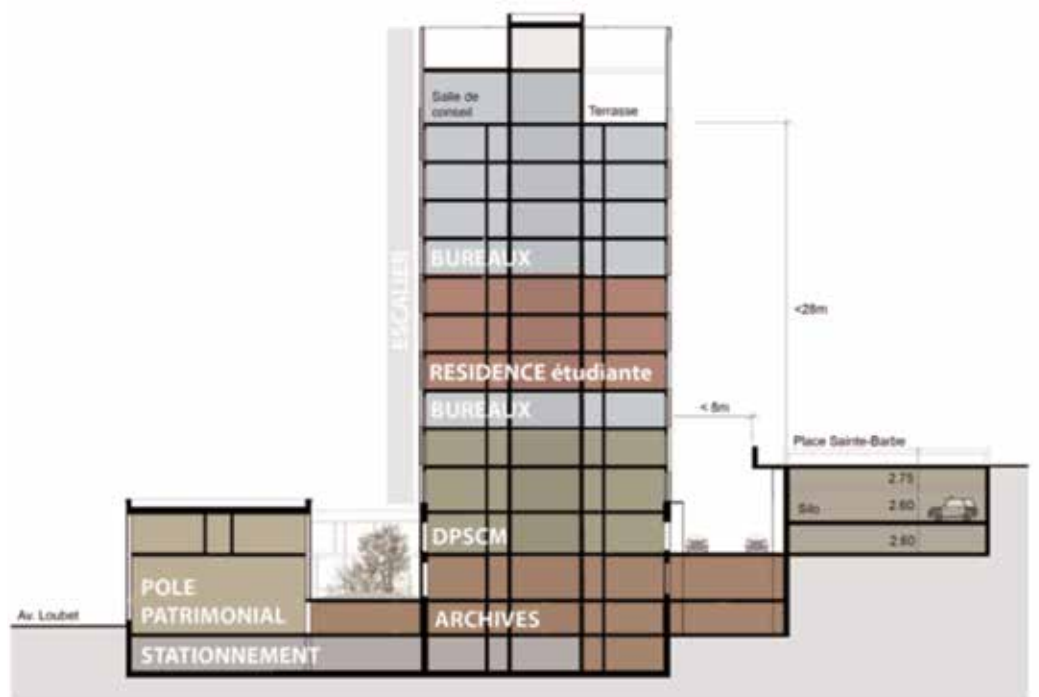
### Programme hybride

Un programme très diversifié se répartit, globalement, avec des équipements publics pour la Ville de Saint-Étienne dans le socle et des espaces pour Habitat et Métropole dans la tour.

Dans le socle, s'installent des activités aussi diverses qu'un Pôle Patrimonial, salles de cinéma, ateliers pédagogiques, salles d'exposition ou de lecture, archives, et les espaces dédiés à la DPSCM (Direction de la police et de la sécurité civile municipale). Dans la tour s'implantent une résidence étudiante entre le R+4 et le R+6 et le siège de « Habitat et Métropole ». Cette superposition de programmes, d'usages, de flux, d'accès, entraîne une très grande complexité technique à tous niveaux.

### Rénovation-révélation

L'édifice conserve sa volumétrie générale. Le socle s'intègre dans le tissu urbain. Au nord, une découpe en angle du socle le reconnecte plus facilement à l'espace public et clarifie ses accès. Pour répondre aux impératifs de sécurité incendie, un grand escalier de secours se greffe



Coupe programmatique du projet

© Tectoniques

sur la face est. Il forme une grande sculpture habillée d'aluminium couleur bronze. Sur le toit, un volume en couronnement vient établir un nouveau rapport au ciel. Il est silencieux architecturalement parlant et reprend le même rythme que l'existant.

La rénovation énergétique des façades révèle les grilles de composition horizontales et verticales et une structure en béton habillée de pierre. Restaurée avec soin, celle-ci révèle à nouveau les nuances de ses couleurs. Une série d'éléments en aluminium anodisé de couleur bronze vient superposer une nouvelle grille de lecture de l'édifice. AR

**Architectes mandataires** : Tectoniques, Lyon (69), Paris (75), Bordeaux (33)

**Architecte associé** : Dominique Vigier & Philippe Drevet, Saint-Étienne (42) (+ Aménagement intérieur pour Habitat et Métropole, logements et bureaux 9000 m<sup>2</sup>)

**Économiste, Ingénieurs structure, fluides, électricité** : Tectoniques Ingénieurs

**Maître d'ouvrage** : Établissement public d'aménagement de Saint-Étienne (EPASE) et la Ville de Saint-Étienne, qui occupe le socle, Habitat et Métropole (H&M) qui occupe la tour.

**Surface** : 22 000 m<sup>2</sup>

**Coût** : 33 M € HT (hors aménagement intérieur de la tour)

**Livraison** : fin 2026



© Tectoniques

© Vladimir de Mollerat du Jeu

Face aux attaques,  
protéger vos pièces maîtresses  
peut inverser le cours du jeu.



Échec et Maf.

DIRIGER, C'EST S'EXPOSER AU RISQUE DE VOIR SA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE ENGAGÉE PAR UN SALARIÉ, UN PARTENAIRE OU UN FOURNISSEUR. C'EST POURQUOI LA MAF PROTÈGE, DÉFEND ET ASSURE LES DIRIGEANTS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS.

- > Protection de tout l'encadrement, étendue aux décisions passées
- > Couverture des frais de défense dans la fonction de dirigeant
- > Prise en charge des dommages et intérêts en cas de mise en cause
- > Protection du patrimoine personnel des associés
- > Accompagnement à la gestion de crise  
(ex : non-respect du droit à la déconnexion, harcèlement moral...)

Découvrez notre assurance Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux (RCMS) sur [www.maf.fr](http://www.maf.fr)

Ce contrat est commercialisé par MAF Conseil, société anonyme au capital de 100 000 €, créée à 100% de la Mutuelle des Architectes Français assurances. Siège social : 109 boulevard de Strasbourg, 75018 Paris Cedex 12 - RCS Paris B 707 046 018 - ORIAS n° 07 005 807  
[www.maf.fr](http://www.maf.fr) Tél : +33 (0) 1 33 70 22 50 - Fax : +33 (0) 1 33 70 22 80

ASSURANCE  
PROFESSIONNELLE

**RESPONSABILITÉ  
CIVILE DES  
MANDATAIRES  
SOCIAUX**

**MAF** | Mutuelle  
des Architectes  
Français  
assurances

VOUS AVEZ LAUDACE, NOUS AVONS L'ASSURANCE.



# Les conseils Culture de la rédaction



## Exposition : Le Festival des cabanes, entre architecture et paysage

L'exposition revient sur 10 ans d'un concours d'architecture qui célèbre la cabane, construction modeste, souvent éphémère et qui entretient d'infinis rapports avec le paysage.

Exposition jusqu'au 9 mars 2025

Elle met en lumière le Festival des cabanes, l'engouement dont il fait l'objet et son ancrage au sein d'un territoire. Des Sources du Lac d'Annecy à Rome, le concours constitue une véritable expérience professionnelle offrant souvent aux jeunes candidats l'opportunité d'un premier projet construit. Du cahier conceptuel à la cabane finie, en passant par l'élaboration de la maquette et le chantier, cet exercice d'architecture donne à voir à la fois les intentions d'une génération d'architectes mais aussi l'infinité des imaginaires possibles. Autant de façons d'habiter le monde, de l'élargir. »

Archipel, 21 place des Terreaux - 69001 Lyon  
Entrée libre du mardi au dimanche de 13h à 19h  
et le samedi dès 11h



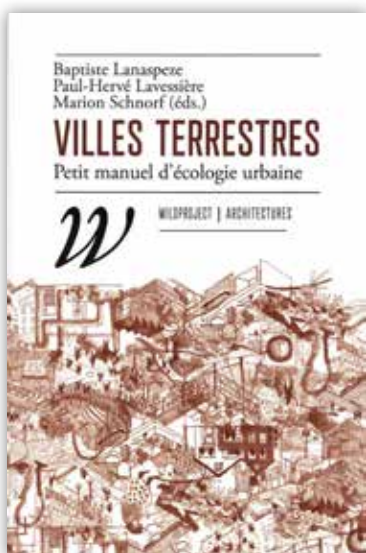
## MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

### Réouverture du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole

Après 19 mois de travaux, le musée rénové réouvre ses portes avec un nouveau parcours de visite, une nouvelle offre de médiation et la redécouverte de l'œuvre de Jean-Pierre Raynaud, dissimulée pendant 20 ans et créée en échos à l'architecture du musée.

Pour cette réouverture, exposition « Brand New! Dons récents aux collections » jusqu'au 9 mars 2025 et « Our son, My moon » de David Meskhi et « Nuits » d'Anne Bourse jusqu'au 16 mars.

Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne  
Métropole, Rue Fernand Léger - 42270 Saint-Priest-en-Jarez  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : ouvert de 10h à 18h  
Samedi et dimanche : ouvert de 10h à 18h30



## Villes terrestres, petit manuel d'écologie urbaine

Auteurs : Baptiste Lanaspere, Paul-Hervé Lavessière, Marion Schnorf

Avec sa nouvelle collection intitulée, « Architectures », l'éditeur marseillais Wildproject, bien connu pour ses éditions sur l'écologie (au sens large), propose désormais de nouvelles références dans son catalogue.

Le livre « Villes terrestres, petit manuel d'écologie urbaine » en fait partie et tente le grand écart entre les métiers de l'écologie et les métiers de l'urbanisme. L'objectif des auteurs est de contribuer à faire émerger une culture commune. Par la mise en place d'un cadre conceptuel et d'outils pour concevoir la ville de demain, ce livre est destiné à bon nombre d'acteurs : élus, architectes, urbanistes, techniciens, militants, etc.

Cet ouvrage vient évidemment en résonance avec notre dossier sur la densification. Les auteurs prônent une densification au cas par cas des situations, non systématique. Ils invitent également, entre autres, à considérer notre héritage bâti en prenant en compte son milieu, à ne pas repenser le bâti sans en repenser les usages, dans le sens d'un habitat plus collectif et mutualisé avec davantage de rénovation et de réemploi.

Éditeur : Éditions Wildproject



# Index des annonceurs Architectures & Territoires JANVIER 2025

- ARPEGE INGENIERIE** p. 32  
Accompagner les maîtres d'ouvrage et les maîtrises d'œuvre en AMO. DET. OPC  
www.arpege-ingenierie.com • Tél : 04 78 97 49 91
- ATELIERS 3S (EX BACACIER)** Créateur de bardage métallique 4<sup>ème</sup> de couv.  
www.ateliers3s.com • Tél : 04 73 88 59 50
- CLERMONT AUVERGNE METROPOLE** Administration locale p. 16  
clermontmetropole.eu
- EUCLID INGENIERIE** Bureau d'études techniques bâtiment - Tous corps d'état p. 30  
www.euclid-fr.com • Tél : 04 73 26 79 60
- ETEX FRANCE EXTERIORS SAS / EQUITONE** Fibre ciment façade matériels 3<sup>ème</sup> de couv.  
www.equitone.com
- EXENTYS** Cabinet d'Expertise-comptable p. 31  
www.compta-architectes.com • Tél : 01 47 63 17 18
- I.T.C** Ingénierie & Technique de la construction p. 18  
www.itc-be.fr • Tél : 04 73 26 58 58
- KOLLECTORS** Création d'expériences lumineuses sur mesure p. 4 et 5  
www.kollectors.eu • Tél : 01 53 24 53 41
- L'AUXILIAIRE BTP** 2<sup>ème</sup> de couv.  
Assurance des professionnels du bâtiment et des Travaux Publics  
www.auxiliaire.fr • Tél : 04 72 74 52 52
- MAF** Mutuelle des Architectes Français – Assurances p. 6 et 48  
www.maf.fr • Tél : 01 53 70 30 00 | 33 (0) 1 53 70 33 70
- OBO BETTERMANN** p. 18  
Solutions pour installations électriques du Bâtiment  
www.obo.fr • Tél : 01 34 40 70 20
- RUBNER CONSTRUCTION BOIS SAS** Construction Bois p. 3  
rubner.com/fr/construction-bois/ • Tél : 04 72 79 06 30
- SAS SEMA** Fabrication et installation de cuisines professionnelles p. 3  
sema@semacuisinepro.fr • Tél : 04 75 07 16 60
- SMA BTP DIRECTION REGIONALE CENTRE EST** Mutuelle d'assurance du B.T.P p. 10  
www.smabtp.fr • Tél : 06 73 77 26 60 | 06 60 35 68 90
- SYLVA CONSEIL** Bureau d'études structures bois / métal p. 30  
63000 Clermont Ferrand : agence63@sylva-conseil.com • Tél : 04 73 26 30 77  
93500 Pantin : agence75@sylva-conseil.com • Tél : 01 43 73 56 45
- TECSOL** Formation à l'ingénierie de projets solaires p. 44  
www.tecsol.fr/formation • Tél : 04 68 68 16 40
- VEKA** Concepteur de systèmes de menuiseries PVC p. 45  
hmihoubi@veka.com • Tél : 07 86 91 81 75



## EQUITONE [linea]

# Créez votre perspective architecturale

Façonnez votre environnement  
Créé pour concevoir des façades dynamiques, EQUITONE [linea] captive par sa structure profilée et linéaire qui joue avec la lumière et crée un effet 3D lenticulaire profond et élégant.  
9 nuances teintées dans la masse, qui s'associent aisément avec les autres coloris des matériaux EQUITONE et laissent libre cours à la créativité.



Recyclable



Durable  
(> 50 ans)



Classement au feu  
A2s1, d0



Confort d'été  
et d'hiver



Isolation thermique  
et phonique



Installation  
en milieu occupé



Faites l'expérience  
du dynamisme de la  
matière EQUITONE [linea]  
avec un échantillon gratuit

[equitone.com](http://equitone.com)

# LA PARISIENNE

Si standard et tellement plus belle

## LA TÔLE DE COUVERTURE BAS CARBONE

EMPREINTE CARBONE ACIER  
-67%  
de CO<sub>2</sub> \*

ACIER BAS CARBONE  
CO<sub>2</sub>

ACIER SUPER STRONG  
HLE

garantie  
**30**  
ANS

### RE-ÉVOLUTION

A la façon d'un cuisinier passionné, les Ateliers 3S revisitent une des meilleures recettes traditionnelles de notre métier : la 3.45.333.1000

Matières, revêtements, design, nous avons travaillé tous les ingrédients, pour permettre à une des tôles de couverture les plus utilisées de devenir responsable, performante et esthétique, et d'avoir autant de légitimité dans le siècle à venir que dans les décennies passées.



\*valeur EPD Arcelor XCarb<sup>®</sup> + bonus HLE

### 6 COLORIS MATS ESPRIT ZINC

Revêtement 50µ - GARANTIE 30 ANS



NERO 0104

50µ



AZURO 0102

VOLCANO 0101

50µ



GALEO 0103

BIANCO 0105

50µ

50µ

**ATELIERS 3S**  
créateurs de bardage métallique

[www.ateliers3s.com](http://www.ateliers3s.com)

T. +33 (0)4 73 88 59 50  
contact@ateliers3s.com

